

# *Vies Brisées*

LIVRE DE TÉMOIGNAGE

*“Être capable de parler ne se commande pas. Cela vous arrive un jour, ou ne vous arrivera jamais. Et pour moi, ce moment est arrivé dans la douleur.”*

### GENÈSE DU RAPPORT

Fin 2023, les épisodes de la série documentaire “*Godvergeten*” (“Les oubliés de Dieu”) diffusée sur la VRT et l’émission thématique consacrée au reportage sur la RTBF ont relancé le débat de société sur les abus sexuels au sein de l’Église. En dépit des initiatives parlementaires précédentes, il est apparu que nombre de témoignages n’avaient pas encore été recueillis. Le 18 octobre 2023, le débat de société a donné naissance, au sein du Parlement flamand, à la commission spéciale “chargée d’évaluer l’approche des abus sexuels dans l’Église et dans d’autres relations d’autorité en général, et le rôle des institutions et des structures dans les domaines de la jeunesse, de l’aide sociale et de l’éducation en particulier”. Le 19 octobre 2023, la Chambre des représentants a institué une commission d’enquête (ci-après: CEP) “chargée d’enquêter sur le traitement des abus sexuels commis au sein et en dehors de l’Église, y compris sur leur traitement judiciaire, et sur leurs conséquences actuelles pour les victimes et pour la société” (DOC 55 3617/001 à 004).

Afin de donner encore aux personnes qui le souhaitent l’occasion de témoigner au sujet du traitement réservé dans le passé aux signalements de violences sexuelles, le Médiateur fédéral a lancé, à la demande de la CEP, un appel à témoignages concernant les violences sexuelles (commises au sein ou en dehors de l’Église). Au total, 207 témoignages ont été envoyés (150 en néerlandais, 56 en français et un en allemand). Une soixantaine de témoins ont également été entendus personnellement par la CEP. La commission flamande n’a pas entendu de témoins en personne. Chaque témoin n’a donc pas pu être entendu individuellement au sein des commissions. Les parlementaires ont dès lors réfléchi à la possibilité d’accorder à ces témoins la place et le temps auxquels ils ont droit. Les deux commissions estiment en effet que tous les témoignages sont cruciaux pour faire entendre la voix des victimes.

Le Médiateur fédéral a reçu, enregistré et répertorié tous les témoignages des personnes qui souhaitent partager avec les commissions leur expérience du dépôt d’un signalement de violences sexuelles. En ce qui concerne leur traitement statistique, nous renvoyons au rapport du Médiateur fédéral intitulé “Traitement des contacts sexuels non désirés et/ou des violences sexuelles. Rapport sur la mission temporaire du Médiateur fédéral” du 21 mars 2024. Il en ressort que, dans plus de 65 % des cas, il s’agit d’un contexte pastoral (135 signalements). Dans 21 % des cas (43 signalements), les abus signalés ont eu lieu dans un contexte familial ou relationnel tandis que, dans 14 % des cas (29 signalements), le lieu ou la qualité de l’auteur de l’abus est autre ou inconnu. Une partie des témoins concernés ont autorisé le Médiateur à poursuivre le traitement anonymisé de leur témoignage (en ce compris l’éventuelle réutilisation ultérieure dans le cadre d’éventuels avis, enquêtes, recommandations, etc.). Au total, les témoignages anonymisés de 99 néerlandophones, de 39 francophones et d’un germanophone nous ont ainsi été transmis. Ils constituent la base du présent rapport.

Les deux commissions parlementaires ont demandé à l’Institut flamand des droits humains, à l’Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits humains, au point de signalement flamand des comportements transgressifs (*Vlaams Meldpunt Grensoverschrijdend Gedrag*) et à l’Institut pour l’égalité des femmes et des hommes de compiler et de synthétiser ces témoignages écrits. Il a été proposé d’annexer ce rapport à ceux des deux commissions d’enquête, raison pour laquelle le présent document a dû être rédigé en un temps record.

## POUR ET PAR DES PERSONNES

Ce recueil de témoignages est en premier lieu destiné aux personnes qui ont été confrontées à des abus. Nous souhaitons ainsi faire entendre leur voix, en respectant autant que possible le message tel qu'il a été formulé dans le cadre des différents témoignages. Nous rapportons le récit des personnes tel qu'elles l'ont vécu ou tel qu'elles en font le signalement. Notre but n'est pas de juger ni de condamner. Il ne nous a pas été demandé de vérifier ni de contrôler les faits signalés. La finalité de notre rapport est au contraire de rendre justice aux signalements eux-mêmes ainsi qu'aux idées et aux sentiments qui y sont rapportés. En outre, nous souhaitons attirer une fois de plus l'attention sur les recommandations formulées par l'ensemble des témoins.

En tant qu'auteurs, nous faisons le choix de parler de personnes dans le présent recueil de témoignages. Nous sommes tous des personnes avec des vulnérabilités, des sensibilités, un vécu et des récits qui nous sont propres. Des personnes dotées de droits (humains) intimement liés à la valeur et à la dignité humaines, lesquelles ont souvent été bafouées, comme le laissent apparaître ces témoignages. Certains se considèrent comme des victimes ou des survivants, d'autres estiment que ces mots ne leur correspondent pas. D'autres sont des proches, des êtres chers, des frères, des sœurs, des filles ou des fils. D'autres encore sont les témoins de faits commis sur des tiers. Nous tenons à écouter et à faire entendre la voix de toutes ces personnes car elles revêtent toutes la même importance. Compte tenu de la demande de porter la voix des personnes qui ont témoigné, nous avons délibérément choisi de leur donner personnellement la parole, autant que faire se peut. C'est pourquoi le présent rapport comporte un grand nombre de citations littérales tirées des témoignages envoyés. Parfois, des éléments ont toutefois été supprimés afin d'empêcher que des individus soient reconnus directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit. Nous avons compilé des thèmes récurrents mais aussi des éléments spécifiques observés au cours des témoignages. Le présent rapport présente les propos des témoins eux-mêmes, ainsi qu'une compilation des thématiques abordées.

Au cours des dernières années, des enquêtes ont été réalisées sur des abus sexuels dans plusieurs pays européens. Les institutions des droits de l'homme y jouent systématiquement un rôle de premier plan. Nous nous engageons nous aussi à continuer à enregistrer la voix de ceux qui seront confrontés à des violences sexuelles à l'avenir.

## TÉMOIGNAGES

La structure de notre rapport ne reflète aucun jugement de valeur. Sans vouloir nous prononcer sur les témoignages individuels, nous avons souhaité mettre l'accent, dans notre rapport, sur les conséquences des abus encore souvent sensibles au quotidien, et sur les vies qu'ils ont brisées. C'est pourquoi notre recueil commence par exposer les séquelles que les victimes d'abus ressentent encore au quotidien. Nous examinerons leurs conséquences sur la vie des victimes, mais aussi sur la vie de leur entourage. Nous aborderons ensuite certaines questions soulevées dans différents témoignages, par exemple à propos du fait que les situations sont très diversifiées et que les abus peuvent prendre de très nombreuses formes. Après cela, nous examinerons le choix cornélien, pour de nombreuses victimes, de parler ou de se taire. En effet, il est question de ce dilemme complexe – qui dure parfois toute la vie – dans de nombreux témoignages qui font en outre état d'une multitude de raisons de parler ou de se taire. Nous poursuivrons en examinant ce qui arrive éventuellement lorsque la victime choisit de parler ou de signaler les faits. Dès que la victime choisit de parler, elle cherche souvent à être connue et reconnue pour ainsi tenter de se reconstruire. Un petit nombre de victimes sont aussi parvenues – parfois après de nombreuses années – à puiser dans leur expérience une force positive pour elles-mêmes ou pour la société en prenant des initiatives visant à prévenir les abus ou à aider d'autres victimes dans leur difficile recherche d'aide. Nous concluons en exposant les recommandations formulées par les parties prenantes en vue d'une existence (plus) supportable, de la reconnaissance des victimes ou de leur reconstruction.

Il ressort en tout état de cause des nombreux témoignages que les abus ne se limitent ni à un environnement ni à une époque en particulier. Ces témoignages évoquent souvent des situations familiales difficiles, parlent d'enfants ayant grandi dans une institution ou dans un internat, ou concernent des enfants dont les parents souffraient de problèmes

psychologiques ou psychiatriques et/ou de pathologies physiques. L'exploitation des déséquilibres, de la vulnérabilité et des relations d'autorité semble être fréquente. Il est en outre souvent question de familles pauvres, de familles monoparentales, d'orphelins, de familles nombreuses, etc. Certaines victimes déclarent qu'elles ont grandi dans un foyer chaleureux où elles n'ont manqué de rien. Certaines provenaient de familles tellement aisées que l'on ne croyait pas qu'elles pouvaient être le théâtre d'abus et de violences. Les témoignages que nous avons reçus font état d'abus commis dans différentes circonstances: contexte pastoral, familles, écoles, internats, hôpitaux, structures d'aide à la jeunesse, plaines de jeux, camps, clubs sportifs, lieux de travail, etc., bref dans des lieux très variés. Les auteurs sont souvent des connaissances, mais parfois aussi d'autres mineurs, des personnes de confiance ou des éducateurs, et parfois des inconnus.

Les commissions parlementaires ont nettement mis l'accent sur les violences sexuelles, mais nous examinerons aussi d'autres formes de violence. Nous constatons qu'il arrive souvent que plusieurs formes d'abus s'influencent et se produisent en même temps: négligence, violences psychologiques, violences intrafamiliales, violences physiques et violences verbales. Certains faits se sont déroulés il y a très longtemps, il y a parfois plus de septante-cinq ans. De nombreux témoignages concernent des abus commis il y a entre vingt-cinq et soixante ans, mais certains évoquent aussi des faits plus récents. L'anonymisation des témoignages ne nous a pas permis de les situer dans le temps et dans l'espace. Cela aurait toutefois évidemment pu avoir de l'importance pour contextualiser certaines critiques car un très grand nombre de mesures et d'initiatives ont été prises dès les années 1970 pour améliorer la prise en charge des victimes.

## REMERCIEMENTS

Ce recueil de témoignages n'a pas seulement été rédigé pour les nombreux témoins mais aussi par eux. C'est pourquoi nous souhaitons d'abord tous les remercier pour leurs témoignages. Ils ont été nombreux à souligner combien il leur était difficile, parfois après plusieurs dizaines d'années, de raconter leur histoire. De très nombreuses victimes l'ont fait pour la première fois, certaines après avoir gardé le silence pendant presque toute leur vie. Et plusieurs victimes ont déclaré qu'elles ne souhaitaient pas emporter ce secret dans leur tombe.

Nous espérons que nous pourrions donner une voix à toutes les victimes au travers de ce recueil de témoignages, où nous essaierons d'illustrer les conséquences des abus pour les victimes et pour leur entourage, ainsi que leurs tentatives pour dénoncer ces abus. Nous évoquerons aussi les personnes qui sont ou pas, et qui étaient ou n'étaient pas à leurs côtés sur ce chemin difficile, leurs échecs et leurs succès, et les nombreuses recommandations proposées ou exposées par les témoins. Nous exprimons également notre gratitude envers tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce recueil de témoignages.

## CONCLUSION

Après avoir lu attentivement chaque témoignage, nous demandons au lecteur de ce recueil de prendre le temps et de trouver l'espace nécessaires pour prendre connaissance des récits de leurs courageux auteurs. Il ne s'agit pas de juger, mais d'écouter, comme nous l'avons fait. Nous espérons aussi que les deux commissions appuieront leurs travaux sur ces signaux et sur ces recommandations.

Enfin, nous espérons que les personnes qui ont témoigné trouveront l'aide, la reconnaissance et la guérison dont elles ont besoin et à laquelle elles ont tout simplement droit, non seulement elles, mais aussi les victimes qui, aujourd'hui encore, souffrent en silence.

*Institut flamand  
des droits humains*

*Institut fédéral pour la  
protection et la promotion des  
droits humains*

*Point de signalement  
flamand des comportements  
transgressifs*

*Institut pour l'égalité des  
femmes et des hommes*

<b>Introduction et remerciements</b>	<b>2</b>
Genèse du rapport	2
Pour et par des personnes	3
Témoignages	3
Remerciements	4
Conclusion	4
<b>1. Vivre avec une ombre</b>	<b>7</b>
1.1 Vie difficile	7
Conséquences psychiques et émotionnelles	8
Image de soi et de son corps	9
Symptômes physiques	10
Études et vie professionnelle	10
Répercussions financières	11
1.2 (Im)possibilité de construire une relation de couple	12
1.3 Crainte d'apparaître uniquement comme une victime	13
1.4 La souffrance des proches	14
1.5 De la vulnérabilité à la force	15
<b>2. De nombreuses formes d'abus</b>	<b>16</b>
2.1 Exploitation de personnes en situation de vulnérabilité	16
2.2 Abus de confiance ou d'autorité	17
2.3 Rapports de force et déséquilibre des forces en présence	18
2.4 Abus dans la sphère familiale	19
2.5 Quand les auteurs sont des femmes	20
<b>3. Difficulté de savoir s'il faut parler ou se taire</b>	<b>21</b>
3.1 Doute quant à l'opportunité de parler	21
Mécanismes de survie	21
Honte et culpabilité	22
Impact des réactions d'autrui	22
L'exploitation d'un rapport de forces déséquilibré	23
3.2 "Eindelijk kon ik er met iemand over praten"	24
En parler dans son entourage	25
Réaction des institutions, instances et organisations au sein desquelles les abus se sont produits	25
Autres instances	27

3.3 Signaux manqués	28
3.4 Autres victimes	30

#### **4. La longue quête de reconnaissance et de réparation** **31**

4.1 Recherche de la vérité	31
4.2 Pour les victimes, les abus ne se prescrivent jamais	32

Obstacles au dépôt d'une plainte	32
Déposer une plainte	34
Suivi des plaintes déposées	35

4.3 Assistance	38
----------------	----

4.4 Batailler avec les structures de l'église	40
---	----

Responsabilité de l'église	40
Initiatives en vue d'une reconnaissance et d'une réparation	41
Transactions	42

4.5 La recherche d'autres victimes	43
------------------------------------	----

4.6 Reconnaissance par la société	43
-----------------------------------	----

#### **5. Comment aller de l'avant?** **45**

Maison ouverte	45
Des soins adaptés à vie	45
Faire connaître l'offre existante	46
Moyens	46
Formation	47
Police et justice	48
Les médias	49
L'église	50
La société	50
État des connaissances scientifiques	50
Mécanismes de contrôle	50

## 1. VIVRE AVEC UNE OMBRE

---

*Mijn hele leven volgde-volgt de schaduw van het misbruik mij. Het is moeilijk om een leven op te bouwen op een onstabiele bodem van zoveel verborgen leed.*

Les personnes interrogées témoignent des différentes conséquences de ce qu'elles ou leurs proches ont subi. Même si beaucoup d'entre elles gardent espoir et sont prêtes à aider les autres à éviter de subir des situations comparables, ces personnes vivent avec une ombre. Cette ombre est omniprésente. Certaines de ces conséquences interagissent, se rejoignent, se renforcent ou se consolident. L'une des personnes décrit les conséquences comme suit:

*Ik zie de moed van de slachtoffers die spreken, ook hoe intens ze getekend zijn door dit seksueel geweld, wat het doet met henzelf als mens, in hun gezinnen, relaties, op het werk... hoe lang de impact doorwerkt.*

Il est difficile de considérer les conséquences indépendamment les unes des autres. Nous tentons malgré tout de donner un aperçu des éléments cités par les personnes interrogées. Nous abordons ainsi les conséquences psychiques et émotionnelles, l'image de soi et de son propre corps, les séquelles physiques, l'impact sur les études et le travail et les conséquences financières. Nous revenons également sur les répercussions des abus sur les relations, qu'il s'agisse de la construction ou de l'absence de relations. Nous traitons aussi de l'effet exercé par les abus sur les autres. Nous terminons par un élément dont on constate qu'il est récurrent chez les victimes: la volonté d'aider autrui malgré sa propre souffrance - ou précisément en raison de celle-ci.

### 1.1 Vie difficile

Plusieurs personnes indiquent que la vie est devenue survie: *“Je ne vis pas, j'essaie de vivre!”* ou: *“Herstellen en gewoon kunnen leven is een voortdurende strijd.”*

Certaines évoquent la douleur de ne pas pouvoir (ou de ne pas avoir pu) vivre leur vie, en raison de tout ce qu'on leur a pris et des conséquences qu'elles continuent de subir:

*Ik ben nu 77 jaar maar zit met zoveel verdriet, mijn leven is mislukt.*

*Ik ben 67 en kijk nu terug op een kindertijd en een volwassenheid die voorbij zijn en waarin ik enkel probeerde om stand te houden t.o.v. de buitenwereld. Ik heb geen echt leven mogen leven: niet tijdens mijn kindertijd, niet tijdens mijn volwassenheid.*

*J'ai parfois l'impression que ma vie est globalement un échec. Échec professionnel, social, relationnel (quasi pas d'amis, pas de vie de couple, pas d'enfant). On ne peut pas vraiment parler de vie, mais plutôt de survie, une vie faite d'automatismes (il faut bien faire semblant d'aller bien), vide de sens.*

Il ressort de ces témoignages que même longtemps après les événements, les victimes ressentent des effets dans différents domaines, entraînant des dommages à long terme. Malheureusement, il n'est pas possible de vivre une nouvelle enfance ou de remonter le temps. C'est souvent très difficile à accepter, comme le décrit cette femme: *"Het is niet alleen het misbruik zelf dat een mens kapot maakt. De gevolgen, de niet-erkenning, de rechterlijke gang, de macht... Door het misbruik is heel mijn leven, mijn zijn, mijn denken veranderd. En dat zit in iedere cel van mijn lichaam."*

## CONSÉQUENCES PSYCHIQUES ET ÉMOTIONNELLES

Les conséquences psychiques et émotionnelles sont souvent lourdes et pérennes, voire perpétuelles. Un homme indique à cet égard: *"Ik kan alleen maar benadrukken dat zo'n ervaring persoonsverscheurend is en nooit ofte nooit vergeet je dit. Het blijft je altijd volgen, zelfs als je het een plaats hebt kunnen geven."* Pour pouvoir faire face à ce qui s'est passé et pour survivre, la majorité des victimes suivent, tant bien que mal, plusieurs trajets thérapeutiques car: *"Het trauma is groot en de weg naar genezing is nog lang (en kostelijk)"*.

Vivre avec ces événements requiert souvent des efforts considérables de la part des victimes: *"Ma vie se résume à guérir. Je ne travaille plus, depuis quatre ans. Je vais d'un psy à un autre, psychiatre, hospitalisation, microkiné, groupes de parole. Je fais des centaines de kilomètres pour rejoindre toutes ces structures situées loin de chez moi. J'y mets toute mon énergie. Il faut que je survive à cette horreur. Je veux retrouver la vie."*

Certaines victimes sont, tout au long de leur vie, pleinement conscientes des conséquences des abus et des symptômes qu'elles ressentent. Une femme indique ainsi: *"De klok kan niet meer teruggedraaid worden, het leed is geleden, de pijn blijft voor altijd. Diepgeworteld, onuitwisbaar. Zo voel ik het zelf, nog steeds, elke dag opnieuw. Met heel veel pijn en verdriet."*

Mais toutes les victimes ne prennent pas (immédiatement) conscience de ce qu'elles ont enduré: *"Il y a eu donc pendant des années, un oubli total de ce qui s'était réellement passé car mon cerveau a mis en place un mécanisme de survie, comme la plupart des victimes ayant subi des violences extrêmes durant la petite enfance."* Cette femme décrit le refoulement ou l'"amnésie traumatique", processus par lequel les victimes "oublent" inconsciemment les épreuves qu'elles ont traversées. Il s'agit d'un moyen de vivre avec ce qui s'est passé, d'un mécanisme de  *coping*. Souvent, certains déclencheurs rappellent le traumatisme: des moments de vie importants (la naissance d'un enfant ou petit-enfant, le décès d'un proche, le fait d'avoir un enfant ou un petit-enfant de l'âge que la victime avait au moment des faits, une situation spécifique), un article dans les médias, une odeur particulière, etc. Ces déclencheurs peuvent être très surprenants et difficiles à comprendre: *"J'ai donc vécu une vie quasi normale: un beau mariage, une belle maison, deux magnifiques enfants qui sont ma plus belle réussite, un métier de professeur totalement épanouissant. Au décès de ma grand-mère, la PEUR entre dans ma vie."*

Lorsque ces souvenirs reviennent ou se manifestent au travers de symptômes – physiques ou non – (in)explicables, la victime entame souvent un processus de recherche de vérités, de justice, de reconnaissance et de guérison.

Outre l'impact important ressenti par les victimes pendant la journée, certaines d'entre elles en subissent également les conséquences pendant la nuit: elles revivent les événements, font des cauchemars, se sentent constamment en insécurité, sont toujours en état d'alerte et ont des problèmes de sommeil et des réactions de stress pendant une longue période. Beaucoup de ces symptômes sont typiques du trouble de stress posttraumatique (TSPT). Cela a une incidence sur le fonctionnement quotidien et les possibilités de guérison.

Les personnes interrogées ont indiqué souffrir de différents troubles psychiatriques, psychiques, affectifs et du développement liés aux abus ou non. Outre le TSPT, il peut s'agir d'un traumatisme complexe, de schizophrénie, de dépression, de troubles de l'anxiété, de troubles obsessionnels compulsifs, de troubles dissociatifs, de troubles du spectre autistique, etc. Ces troubles exercent une influence tout au long de la vie de ces personnes, comme en témoigne cette femme: *"2007 ist eine Depression bei mir diagnostiziert worden. Ich war arbeitsunfähig und konnte nicht mehr alleine leben."*

Différentes victimes indiquent également souffrir aujourd'hui encore de dissociation. Elles se dissocient en quelque sorte d'elles-mêmes et perdent temporairement le contact avec la réalité pour pouvoir se protéger.

*"Je vais me dissocier comme je le faisais lorsque j'étais petite. Le même mécanisme va se mettre en place, comme par le passé. Face à une douleur insoutenable, à une souffrance trop grande, le corps se fige, il ne bouge plus, mon esprit va disjoncter et je vais laisser mon corps en bas, je l'abandonne tout mou à mon agresseur et moi, je m'en vais. Je vole trouver là-haut au milieu des nuages. Je me réfugie dans le ciel. Je prie, j'implore de l'aide mais personne ne viendra."*

#### IMAGE DE SOI ET DE SON CORPS

*"Ik voel me opgesloten in mijn eigen huis en mijn eigen lichaam."* *"Encore aujourd'hui, ce n'est vraiment pas facile pour moi de m'assumer et de vivre avec mon corps."* Ou encore: *"Jusqu'à il y a peu de temps, je ne pouvais regarder mon corps dans un miroir, et encore moins mon visage."*

Plusieurs témoins évoquent le rapport difficile qu'ils entretiennent avec eux-mêmes et avec leur corps. Ils évoquent également les efforts qu'ils ont déployés pour oublier, pour transformer leur mal-être psychologique en une douleur physique, pour se faire remarquer ou, au contraire, pour se fondre dans la masse ou encore pour se punir, etc. Tout cela se solde par des gestes d'automutilation, des pensées suicidaires, des tentatives de suicide, des troubles alimentaires et des addictions. Une femme a par exemple déclaré: *"Er was dus voor mij geen enkele veilige plek om naartoe te gaan. Ik keerde me in mezelf, begon te automutilleren, kreeg anorexia en wilde dood. Dit heeft jaren geduurd en komt nu in periodes nog steeds terug."*

Certaines personnes évoquent les substances dont elles abusent pour anesthésier leur douleur: alcool, médicaments (notamment les somnifères) et drogues. Une femme a par exemple déclaré: *"Ik ben toen begonnen met drinken (1.5l cola, de helft van de fles cola goot ik weg en vulde de fles terug op met Bacardi) om te kunnen slapen en om die innerlijke pijn lam te leggen, ik ben ook begonnen met roken."* Les personnes qui entretiennent un rapport difficile avec leur corps, qu'il s'agisse de le toucher, de s'y fier, d'en parler ou par exemple de le soigner, en subissent également les conséquences en matière de santé et de soins de santé, certaines reportant des examens médicaux, voire refusant de consulter un médecin:

*Je refuse aussi catégoriquement de subir certains examens médicaux, à commencer par la colonoscopie, étape quasi obligatoire pour les personnes de mon âge. Pour moi, c'est d'office non, même avec une anesthésie générale.*

*Niet alleen pijn bij seks, maar ook bij gynaecologisch onderzoek.*

## SYMPTÔMES PHYSIQUES

Il arrive en outre que la douleur physique liée aux abus soit sous-estimée. Les symptômes sont également très nombreux et de nature très diverse. Un témoin a par exemple déclaré: *“D'autres symptômes font partie de mon quotidien: l'herpès, l'eczéma, les problèmes digestifs, l'anxiété généralisée, les troubles alimentaires, les dissociations incessantes, la frénésie corporelle, etc.”*. Le lien avec les abus subis antérieurement n'est donc pas toujours établi.

Il arrive parfois que les victimes conservent des séquelles de leurs blessures ou de lésions du passé. Un homme a par exemple déclaré: *“Ten gevolge van het seksueel misbruik heb ik een torsie van een rechter testikel opgelopen. De plaatsvervangende huisdokter heeft een verkeerde diagnose gesteld. Met als gevolg dat ik de rechter testikel verloren ben.”* Les médecins ne s'interrogent pas toujours sur l'origine de ces lésions. Les victimes se sentent parfois peu comprises par les soignants, qui ne parviennent pas toujours à identifier leur état ou leurs symptômes:

*30 ans, à bout de forces, mon corps lâche. J'arrête de marcher. Douleurs chroniques inexpliquées, qui ne me quitteront jamais.*

*Ik heb gelukkig door de juiste therapeuten en zorg te vinden (vooral lichaamsgerichte therapie) ook al veel fysieke (en mentale) klachten kunnen 'oplossen' of manieren gevonden om er mijn leven niet te laten door bepalen. Artsen die zich houden aan de klassieke geneeskunde gaven mij vaak het gevoel dat ik gek was en er werd vaak geadviseerd om antidepressiva te nemen als antwoord op mijn klachten.*

## ÉTUDES ET VIE PROFESSIONNELLE

Les séquelles tant physiques qu'émotionnelles empêchent certaines personnes de pouvoir (encore) étudier ou travailler. Les traumatismes subis ont poussé ces victimes à fuir l'école ou leur ont causé des problèmes à l'école. Certaines d'entre elles n'ont dès lors pas pu décrocher leur diplôme ou ont revu leur choix d'études. Ces traumatismes ont provoqué des frictions dans leur vie et les ont privées de certaines opportunités.

Certaines victimes ont poursuivi leurs études avec fruit avant d'être arrêtées dans leur élan pendant leur vie professionnelle. Elles ont fréquemment maille à partir avec l'autorité et leurs supérieurs hiérarchiques. Le fait pour les victimes de revivre des situations similaires à celles qu'elles ont vécues ou d'être confrontées à toutes sortes d'éléments déclencheurs peut également les freiner dans leur vie professionnelle. Songeons par exemple aux victimes qui travaillent dans le secteur des soins ou dans l'enseignement.

Par ailleurs, il y a des victimes à qui la vie professionnelle a souri pendant longtemps et qui ont bâti une belle carrière avant de revivre brusquement les événements traumatisants de leur passé ou d'être confrontées à

d'autres éléments déclencheurs et d'être déclarées en incapacité de travail (de longue durée). Il apparaît que les employeurs, les organes de contrôle et les collègues des personnes concernées ne sont pas toujours bien disposés à leur égard: *"Ik moest toegeven dat ik het niet aankon. Ik voelde me slecht en minderwaardig. ... Hoe langer ik ziek bleef, hoe minder anderen daar begrip voor konden hebben."*

Une pause professionnelle peut toutefois se révéler bénéfique dans certains cas, comme pour une victime qui a déclaré: *"'Ver' werken zonder te 'gaan' werken waardoor ik mijn beperkte energie in mijn gezin kon steken en niet meer verplicht in de maatschappij, hielp eveneens."*

D'autres vivent deux vies "parallèles" en se cachant soigneusement sous un masque face au monde extérieur. Des témoins ont ainsi déclaré à ce sujet:

*Je ne sais plus si j'ai été soulagée lorsqu'il est parti. Je sais juste que le temps et la vie ont fait leur œuvre: j'ai terminé ma scolarité, commencé à travailler sans trop remarquer les conséquences de cette horreur, la principale consistant à boire jusqu'à littéralement m'évanouir, ce que je faisais régulièrement depuis le début de l'adolescence.*

*Deze pijn is immens. Het verandert je in een hoop ellende en toch hou je de schijn naar de buitenwereld op. Niemand weet ervan en natuurlijk hou je dat niet vol. Je lichaam en geest houden dat niet vol.*

## RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Le fait de ne pas pouvoir travailler, de ne pas avoir de diplôme ou de tomber malade a des répercussions différentes selon les victimes. Un homme a ainsi déclaré: *"Wij hebben levenslang gekregen. Niet alleen op psychisch vlak, maar ook financieel worden wij heel hard gestraft."*

Ces conséquences financières ont également d'autres répercussions dans leur vie, notamment sur les frais de thérapies, leur état général de santé et la maladie, les frais de procédures judiciaires... Tous ces frais les mettent dans une situation financière très délicate et on peut clairement parler de précarité dans certains cas:

*Le handicap et la souffrance psychique extrême m'ont très vite mise à l'écart de la vie professionnelle et sociale en général. Après toutes ces années sans prise en charge spécialisée du psychotraumatisme, je me retrouve seule, usée, sans travail, en invalidité et en situation précaire.*

*Het feit dat ik zuinig ben en mezelf niets (duurs) gun en veel spaarde is ook in mijn voordeel geweest. Invalide worden is een financiële ramp in een eenoudergezin...daar kwam dure therapie bij.*

Le fait que les personnes concernées doivent elles-mêmes assumer ces frais et/ou supporter ces conséquences financières leur laisse souvent un goût amer. *"Dit zorgde opnieuw voor een heel zware mentale periode, want als slachtoffer dien je zelf alles op te lossen, te bekostigen en terug op te bouwen. Dit alles terwijl je een trauma zou moeten verwerken..."*

En outre, cette situation a parfois des répercussions énormes sur le trajet de reconstruction suivi par ces personnes ou sur les soins et l'aide dont elles peuvent bénéficier. Certaines personnes n'ont par exemple pas les moyens de se payer des soins à domicile et se négligent complètement à cause de leur dépression. Il arrive aussi qu'elles ne puissent pas entamer de procédure judiciaire par manque de moyens financiers, ou qu'elles soient contraintes d'interrompre leurs thérapies: *“Bij momenten dien ik mijn therapieën af te bouwen om financiële redenen”*.

## 1.2 (Im)possibilité de construire une relation de couple

*Beseft iedereen hoe moeilijk het is om als misbruikte persoon een mooi familiaal leven op te bouwen met partner en kinderen?*

Les victimes d'abus ont souvent l'impression qu'il leur est difficile de nouer des relations. Les témoignages font état d'une telle incapacité, ou de l'échec récurrent des relations entamées. De multiples raisons peuvent expliquer ce phénomène. Parfois, c'est la honte qui est en cause, le fait de ne pas être en mesure d'expliquer ce qui s'est passé, comme le souligne également cet homme: *“Ik kan niet een relatie behouden... ik ben zelf bang iemand anders verdriet aan te doen”*.

Parfois, la victime est incapable d'entretenir une relation “saine”, elle ne sait pas ce qu'est une relation de ce type, comment l'entamer ou la consolider. Parfois, la méfiance est trop importante. De plus, certaines victimes subissent à nouveau des abus ou des violences à l'âge adulte. Des blessures supplémentaires en découlent.

Par ailleurs, avoir des relations sexuelles représente souvent un véritable défi pour les victimes. Nombre d'entre elles identifient cette difficulté comme une conséquence à long terme des abus. Il ressort des témoignages recueillis que certaines victimes d'abus adoptent un comportement à risque en ayant des relations sexuelles multiples, par exemple, et en s'exposant à des maladies sexuellement transmissibles. D'autres se considèrent comme incapables d'avoir des relations sexuelles satisfaisantes ou expliquent que les faits subis font obstacle à toute intimité dans leur vie. Ces événements affectent non seulement les relations entre les victimes et d'autres personnes, mais aussi l'image que les victimes ont d'elles-mêmes:

*Ma vie sexuelle a été un long chemin et mon cerveau et mon corps devaient faire un fameux travail pour dépasser ces mauvais ressentis dus aux souvenirs.*

*Je ne le saurai jamais mais je pense que la plupart des nombreuses difficultés et blocages sexuels que j'ai vécus et qui ne sont pas vraiment guéris viennent de là.*

L'incapacité d'entretenir des relations (sexuelles) a également d'autres conséquences, comme le fait de ne pas avoir ou de ne pas vouloir d'enfants, ou de rechercher d'autres moyens de fonder une famille. Un homme déclare: *“Nous n'avons donc jamais eu d'enfants naturellement. Nous avons adopté deux enfants qui, heureusement, vont très bien.”*

D'autres victimes parviennent à établir une (bonne) relation avec les autres et à leur faire à nouveau confiance. Elles choisissent d'avoir des enfants et espèrent que ceux-ci auront un bel avenir, même si les enfants traînent souvent le fardeau de ce que leurs parents ont vécu. Les victimes craignent fréquemment de ne pas pouvoir élever correctement leurs enfants ou ont peur de leur transmettre leur traumatisme. Les enfants des victimes et les autres proches de celles-ci font eux aussi état de l'aspect intergénérationnel des traumatismes, comme on le verra plus loin. Plusieurs parents témoignent:

*Het voelt oneerlijk om te moeten opdraaien voor wat een ander (jouw gezinsleden dan nog!) je hebben aangedaan. Mijn grootste wens is om later van mijn kinderen te horen dat ze een mooie jeugd hebben gehad en om te zien dat ze zich veilig voelen rondom hun ouders en in het leven. Niet om zelf de eer op te strijken, maar omdat elk kind dat verdient.*

*Mijn kinderen weten dat ik ziek ben van vroeger... Ik hoop dat ze met deze belasting op een verantwoordelijke manier omgaan, zodat hun kinderen minder last zullen ondervinden dan de zware last die zijzelf hebben gekend.*

*Je suis maman de deux enfants: un garçon et une fille et je regrette amèrement de n'avoir pas pu manifester mon amour à mon fils comme je l'aurais voulu. Je vis la double, la triple peine pour un crime que je n'ai pas commis et qui continue d'assombrir mon quotidien. Je vis avec une tristesse qui ne me quitte pas!*

### 1.3 Crainte d'apparaître uniquement comme une victime

*Parmi les conséquences de toutes ces agressions, la plus difficile à vivre est la solitude.*

Les abus affectent tous les types de relations. Les victimes sont parfois incapables d'être en lien avec autrui et se retrouvent seules face à leur peine et à leur passé. Nombre de victimes d'abus ou de violences éprouvent des difficultés à évoquer ce qu'elles ont vécu ou à faire confiance à d'autres personnes. Cela les amène souvent à réfléchir à la meilleure manière de raconter les faits sans être exclusivement perçues comme des personnes maltraitées ou sans susciter des réactions (encore plus) négatives. Ainsi, une personne décrit comme suit l'une des principales raisons pour lesquelles elle a gardé le silence: *“het besef dat, als je je kenbaar maakt, je voor veel mensen alleen nog maar dat bent. Wat je verder in je leven ook geworden bent, verdwijnt precies.”*

Une dame explique quant à elle: *“hoe moeilijk het is voor mensen om met haar in gesprek te gaan, nadat zij haar getuigenis over het vreselijke misbruik vernemen.”* Une autre victime fait part de l'embarras qu'elle a lu dans les yeux des personnes auxquelles elle avait voulu raconter son histoire: *“het niet willen geconfronteerd worden met dit soort zaken. Gevolg je zwijgt opnieuw.”*

Il peut même se révéler très difficile de discuter en famille de ce qui s'est passé, comme le souligne cette femme:

*Je ne suis pas encore arrivée à dire tout cela à ma fille, l'être que j'aime le plus au monde. J'ai peur que son regard sur moi change. Qu'elle ne me voie plus qu'en victime. Que quand elle pensera à moi ou me verra, la première chose qui lui viendra naturellement sera cette histoire et plus simplement maman je t'aime comme tu es. Même si je suis issue de ces histoires sordides.*

Le fait de ne pas pouvoir échanger à ce sujet avec autrui conduit parfois à l'isolement, qui provoque lui-même une souffrance: *“Een slachtoffer blijft vaak alleen met zijn geheim, zijn pijn en zijn onmacht als kind. Als volwassene dreigt hij in een sociaal isolement te komen door het onbegrip over dat verleden.”* L'isolement social, le fait de se détacher de la société et/ou simplement de prendre ses distances émotionnellement sont perçus par certains comme une punition supplémentaire, tandis que d'autres s'en réjouissent et y voient un moyen d'éviter d'être blessés davantage.

#### 1.4 La souffrance des proches

L'impact des abus ne se limite jamais à une seule personne. On constate parfois que l'entourage de la victime éprouve aussi un sentiment profond d'impuissance, de colère et de tristesse. Cette situation a une influence sur les amis proches et la famille, c'est-à-dire sur les personnes qui sont en relation avec la victime de l'abus ou, comme le décrit un partenaire: *“Het meegemaakte heeft tot op heden invloed op ons (huwelijks)leven- we nemen dit wellicht mee in onze kist/urne of dit wordt mee uitgestrooid.”* Le plus souvent, les abus affectent non seulement la victime elle-même, mais aussi d'autres personnes au travers de leur douleur et de leur souffrance. C'est pourquoi plusieurs personnes demandent d'accorder de l'attention *‘voor de kinderen, partners... van de slachtoffers. Dergelijke feiten hebben vaak generatie-overschrijdende gevolgen.’*

Ces répercussions peuvent également expliquer pourquoi certaines victimes se transforment en auteurs ou commettent des actes de violence intrafamiliale en raison de leur propre souffrance, comme l'indique le témoignage suivant: *“Thuis bracht onze oudste de praktijken van op school over op ons- we wisten niet wat ons overkwam, we hadden totaal geen weet van wat hij met ons uitspookte.”*

Ces traumatismes se transmettent dès lors de génération en génération, ou ils sont entretenus dans le cercle familial. La fille d'une victime a fait la déclaration suivante: *“Nous avons eu une vie de famille épouvantable et mon père a toujours refusé de se faire soigner. Il a traîné une grosse dépression et une addiction à l'alcool une grande partie de sa vie, ainsi que des échecs perpétuels au niveau professionnel et affectif.”*

Une enfant décrit comme suit comment elle a elle-même pris en charge la peine de sa mère: *“Heeft het verdriet van mijn moeder ook op mij een diepe indruk nagelaten en heeft het ook mijn leven beïnvloed. ... Ik heb immers een mooie jeugd gehad... plots kwam een groot verdriet naar boven en een kwetsbaarheid die heel veel indruk op mij maakte.”*

Les proches cherchent donc souvent, eux aussi, une façon de gérer cette situation dans son ensemble, car comme l'indique un parent: *“Er zijn niet alleen de slachtoffers van het seksueel misbruik zelf maar het misbruik heeft ook een immense impact op het leven van o.a. ouders en andere familieleden van de slachtoffers.”* C'est d'autant plus vrai pour les abus qui restent invisibles longtemps (voire toute la vie durant), même pour les proches. Ces derniers éprouvent parfois des sentiments de culpabilité: *“Maman a maintenant presque 87 ans et est pleine de remords de n'avoir rien vu.”*

## 1.5 De la vulnérabilité à la force

*“Ik heb een lange weg afgelegd naar verbondenheid naar vergiffenis, zachtheid en dankbaarheid. Of anders gezegd van slachtoffer, naar overlever, naar het leven zelf! Want ik leef het leven niet, ik ben het leven.”*

Beaucoup de personnes puisent la force de (malgré tout) témoigner dans le souhait de prévenir de nouveaux abus. Toute victime d'abus est marquée à vie, mais ce qui domine chez les victimes, c'est la volonté de faire le bien, d'aider les autres et surtout d'éviter que d'autres personnes subissent le même sort.

On lit que malgré leur vécu, certaines victimes font confiance à autrui (ou le souhaitent) ou parviennent à donner de l'amour. Ces personnes contribuent à transformer le monde et à édifier une société meilleure et différente en faisant entendre leur voix, en sensibilisant les décideurs politiques ou en assumant certaines tâches au sein de l'Église. D'autres créent des lieux où les victimes peuvent se rencontrer, être aidées et comprises, mais aussi être des personnes “comme les autres”.

Certaines victimes trouvent dans les abus le courage d'aider activement autrui. Plusieurs victimes sont elles-mêmes devenues aidantes tandis que d'autres ont créé des associations de victimes ou sont entrées dans l'enseignement ou dans le secteur des soins pour contribuer à une société meilleure en aidant les autres, en identifiant les signaux d'abus et en sensibilisant leurs collègues afin d'éviter que d'autres victimes subissent le même sort qu'elles.

Plusieurs victimes déclarent que la vie n'est pas toujours tranquille mais qu'elles parviennent néanmoins à nouer des relations, à construire une carrière, à fonder une famille, etc. Il en ressort que les abus peuvent être la source d'une grande force, de la détermination de faire quelque chose de sa vie et de l'espoir. Une victime a déclaré: *“Toch leeft ook in mij nog steeds de hoop. De hoop om me veilig te voelen in iemands sterke armen, om een steun en toeverlaat te hebben. Iemand die ik kan vertrouwen en waarop ik kan rekenen. Iemand die me neemt zoals ik ben. Ik heb heel wat meegemaakt in het leven, maar mijn hart is gevuld met liefde.”*

D'autres ont déclaré:

*Ondanks het feit dat ik ook levenslang heb gekregen door het seksueel misbruik van de onderpastoor, ben ik bij de gelukkigen. Want ik ben een overlever die met vallen en opstaan zich standhoudt in de maatschappij.*

*De therapie waarin ik leerde van mezelf te houden was belangrijk. De positieve contacten en de psychiatrische hulp die bevestigden dat ik waardevol genoeg was om gehoord en geholpen te worden, hielpen me uiteraard ook. Niemand leerde me dat als kind.*

## 2. DE NOMBREUSES FORMES D'ABUS

---

On a vu précédemment que les abus se sont déroulés à différentes époques ou sont toujours en cours. À cet égard, il est également apparu clairement que les abus se commettent dans différents lieux, sur différentes personnes provenant de divers milieux. D'après les témoignages reçus, les mêmes faits peuvent se répéter, ou au contraire, les victimes peuvent avoir subi des faits singuliers. Ces faits sont abordés en détail ci-dessous. Force est ainsi de constater qu'on a souvent affaire à des cas d'exploitation de personnes en situation de vulnérabilité et d'abus de confiance ou d'autorité. Souvent, les rapports de force ou le déséquilibre dans les rapports jouent un rôle. En outre, on découvre régulièrement des faits d'abus commis dans la sphère familiale et on constate que les auteurs peuvent être des femmes.

### 2.1 Exploitation de personnes en situation de vulnérabilité

De nombreux témoignages font apparaître que les personnes les plus exposées aux abus sont les personnes en situation de vulnérabilité. On voit que souvent, les auteurs gagnent progressivement la confiance de familles ou de personnes vulnérables, de sorte qu'il est difficile pour la personne qui subit les abus de résister. Dans le langage d'aujourd'hui, le terme "grooming" serait approprié pour décrire cette situation.

*Enerzijds was dit wel een strenge school, maar anderzijds werd ik ook heel goed opgevangen door een pater die zag dat ik het moeilijk had thuis. Ik kon met hem babbelen over mijn verdriet dat hieraan gekoppeld was, zonder eigenlijk echt te benoemen dat ik mishandeld werd. Dat durfde ik niet. Bang om nog meer geslagen en geschopt te worden mocht dit uitkomen. Maar deze pater bekommerde zich om mij en gaf mij wat rust in mijn hoofd. [...] Hij leek me zo'n beetje een figuur die ik miste in mijn leven. Nogmaals, hij bracht rust in mijn hoofd door zijn luisterend oor. Ook sloeg hij dan zijn arm om me heen, en wreef eens over mijn hoofd. Ik zag hier helemaal geen graten in. Hij was de vaderfiguur die ik niet had. Totdat...*

*Ik zag hem als een vaderfiguur, iemand die me zag staan en naar me luisterde. Mijn eigen vader was iemand waarvan ik wenste dat hij het nooit was geweest.*

D'autres victimes ont échoué dans des institutions où l'auteur travaillait. Par le passé surtout, il était courant que des enfants soient placés par les juges de la jeunesse parce qu'ils avaient des parents 'incapables', par exemple lorsque l'un des deux parents souffrait de problèmes psychiques ou psychiatriques, était décédé ou élevait seul son enfant né hors mariage ou était souvent absent,... C'est ainsi que des enfants et des adolescents ont été placés dans des institutions, des internats, des orphelinats ou des familles d'accueil. Certains parents ont parfois fait le choix d'envoyer leur enfant à l'internat en pensant que c'était mieux pour lui.

*Mon histoire est ce que l'on a pu entendre dans l'émission QR du mercredi 29/11/2023 sauf que je n'étais pas dans un internat mais dans un établissement pour orphelins et pour enfants placés par un juge suite à la perte de droit parentaux. [...] Mon calvaire a dû commencer en 1968 lorsque le frère X a commencé à abuser de moi et cela a duré plus ou moins 4 ans.*

*Les sœurs instaurent un climat de peur/de terreur. Je me cache pour pas que l'on me trouve, car je ne sais jamais ce qui va m'arriver, quelle horreur je vais encore devoir subir.*

Tous les enfants ne savent pas que la famille dans laquelle ils grandissent n'est pas leur famille d'origine. À la lecture de témoignages, nous voyons que certains n'ont appris que des années plus tard que leurs parents n'étaient pas leurs parents biologiques. Tel cet homme qui n'a appris qu'après le décès de sa figure paternelle que cette personne n'était pas son père biologique: *"En dan komen de vragen... waarom hebben jullie gelogen tegen mij, waarom mocht ik dat niet weten... heel mijn leven was een leugen, een illusie."* Il faut s'intéresser à ces situations, surtout lorsqu'elles s'accompagnent d'abus commis au sein de la famille ou entre les enfants.

## 2.2 Abus de confiance ou d'autorité

C'est surtout dans le passé que nous voyons que les abus commis par des ecclésiastiques sont récurrents, notamment dans les écoles, les internats, les orphelinats, les institutions de la jeunesse, les mouvements de jeunesse, mais aussi dans les paroisses et les cercles familiaux. Comme le raconte cette femme: *"Le premier, le pire, et celui avec lequel je me débats encore pour avoir une vie stable où je me sens en sécurité, a lieu quand j'ai 6 ans, lors d'un mercredi après-midi de catéchisme."*

Au siècle passé, les prêtres et les religieux étaient souvent amis de la maison. Dans le cas de familles très croyantes (une foi qu'elles peuvent avoir conservée), la réticence à parler était très forte. L'idée qu'un prêtre ne commet pas ce genre de chose, le fait que tout ce qui concerne le sexe est tabou ou que l'on soit arrivé à convaincre les personnes abusées qu'elles avaient commis un péché (mortel), sont ou étaient très présents. En outre, les personnes ressentent un manque d'attention au sein de la communauté ecclésiastique.

*Ik word boos als ik nu nog priesters of bisschoppen hoor zeggen: "Wij wisten niet dat het zo erg was"*

Surtout dans les milieux croyants, les abus peuvent entraîner et générer des traumatismes supplémentaires. Un certain nombre de femmes déclarent être tombées enceintes à la suite des abus. Elles sont alors contraintes d'avorter, mais prennent parfois cette décision de leur propre chef. D'autres doivent abandonner l'enfant ou sont contraintes d'accoucher à l'étranger. Souvent, les religieuses sont au courant ou prêtent leur concours. Cette femme en a également fait l'expérience: *"Ik ben in X slachtoffer geworden van een verkrachting door een priester met zwangerschap tot gevolg. In onderlinge samenspraak tussen de priester en zuster Y werd mijn kind na de bevalling meegenomen en aangeboden ter adoptie zonder mijn medeweten en goedkeuring."* Outre les conséquences pour la mère, cette pratique peut également affecter l'enfant adopté lorsqu'il découvre qu'il a été adopté et surtout lorsqu'il en découvre les raisons.

Bien que les commissions se soient d'abord concentrées sur les abus commis au sein de l'Église catholique, certains témoignages font également état d'abus dans d'autres communautés religieuses. Les témoins ont demandé de s'y intéresser également.

*Mon intention est de faire entendre ma voix, de ne pas rester silencieuse et de ne pas tolérer que ces abus se perpétuent sous prétexte de maintenir une image. C'est pourquoi je souhaite que la vérité soit connue et que des mesures soient prises pour protéger à l'avenir les enfants qui grandissent chez les témoins de Jéhovah.*

### 2.3 Rapports de force et déséquilibre des forces en présence

Les victimes expliquent régulièrement que les rapports de force et le déséquilibre des forces en présence contribuent à la commission des faits ou à la perpétuation de ceux-ci. Parmi les facteurs cités à diverses reprises figurent la dépendance financière et le fait d'être dans une situation financière précaire ou d'être issu d'une famille en situation de pauvreté.

*Ma mère, à la suite du décès de mon père, était en situation précaire financièrement et avait cherché refuge au sein de cette communauté religieuse.*

Plusieurs personnes font état d'abus commis sous le couvert des soins prodigués ou de l'aide prétendument apportée. Les auteurs profitent de leur statut pour "initier" des enfants ou des jeunes à l'univers des relations amoureuses et de la sexualité. Ou pour les aider à "revenir sur le droit chemin". On constate par ailleurs que les auteurs profitent parfois de situations dans lesquelles des enfants ou des jeunes se retrouvent seuls avec eux: cours particulier, catéchisme, accueil extra-scolaire, etc. Cet homme en a fait l'expérience: *"Menaces et emprise mentale, prenant la forme d'humiliations répétées devant mes camarades de classe. Son autorité de professeur lui permettait de me manipuler aisément: démontrer à quel point je ne suis pas "au niveau", pour ensuite m'imposer des cours particuliers dans sa chambre"*.

Il arrive également que des abus aient lieu entre jeunes, que ce soit au sein d'une même famille ou en dehors de tout contexte familial. Des faits peuvent notamment être commis lorsque la surveillance est inexistante ou réduite, comme dans les internats, les écoles, les mouvements de jeunesse, en cas de situation d'éducation problématique, etc.

*Mijn ouders scheidden toen ik 8 jaar was. Op zich een opluchting gezien het vele verbale en fysieke geweld dat er was tussen hen twee. Het werd, zoals te verwachten was, een vechtscheiding. Mijn drie jaar oudere broer en ik verbleven voornamelijk bij onze moeder, dat was haar eis. Het contact met mijn vader werd zeer oppervlakkig en wij werden zodanig gebrainwasht dat wij hem ook als een slecht mens begonnen te zien. Deze hele situatie en mijn moeders mentale en fysieke afwezigheid heeft ervoor gezorgd dat er zich een andere rottende situatie kon afspelen. Mijn broer begon zich seksueel aan mij te vergrijpen.*

*X heeft jarenlang verteld dat ze in haar eigen woorden "gepest werd" door Y en Z op de toiletjes, en dat ze daar "vuile manieren" hadden. De mama van X heeft de klastitularis daar keer op keer over aangesproken. Telkens werd ons gezegd dat dat allemaal niet kon zijn en werden we met een kluitje in het riet gestuurd.*

Mais les différences d'âge ou de niveau entre enfants et jeunes peuvent également jouer un rôle.

*Mijn pleegvader Papa X gaf mij, naar ik heb horen vertellen, véél meer aandacht dan aan "grote broer en grote zus". Het feit dat ik veel meer aandacht kreeg, was een grote bron van jaloezie van hen naar mij toe, en opeens viel papa X weg... Zij waren 6 en 5 jaar ouder dan mij, ik kreeg constant te maken met verwijten dat hun vader hen verwaarloosd had door mijn schuld.*

Parfois, des adultes contribuent à faire en sorte que les abus entre enfants et jeunes se poursuivent:

*Van mijn 12 jaar tot mijn 19 jaar werd ik door mijn broer aangerand. Hij is 8 jaar ouder dan ik. Bijna ieder weekend, toen hij terug kwam van kot, moest ik bij hem 's avonds, 's nachts of 's morgens, in bed kruipen. Ik moest hem bevredigen en hij betaste me overal. Hij was een persoon die ons gezin domineerde en alles besliste. Veel gehoor zou ik niet krijgen bij mijn ouders. Een maal heb ik het gezegd in familiale kring maar er werd niet opgetreden. Na 2000 heb ik er met mijn moeder volop over gepraat en mijn ongenoegen geuit. Doch zij of mijn papa konden niet op tegen de manipulatie van mijn broer.*

*Je suis née dans une famille compliquée. Un frère aîné violent qui me donnait des coups sans raison dès que je le croisais, une mère qui le protégeait en m'empêchant de pleurer car elle trouvait que j'énervais mon frère en pleurant et que c'était à cause de cela qu'il me donnait des coups, un père, qui excédé par ce fils, le battait de temps en temps avec une ceinture ou à coup de pantoufles et un couple de parents toujours se criant l'un sur l'autre.*

## 2.4 Abus dans la sphère familiale

Différents témoins rapportent des faits commis au sein du foyer ou de la famille. Dans ce cadre, il s'agit souvent d'abus, de faits de violence ou de négligences commis sur plusieurs générations et membres d'une même famille ou d'un même foyer. Dans le même temps, cette situation fait qu'enfants et jeunes grandissent avec l'idée que c'est "normal": *"Er waren geen grenzen bij ons thuis, neen zeggen kon niet."* Le risque de voir la violence et les abus se perpétuer est toujours présent. Les personnes sont parfois victimes à plusieurs reprises, y compris dans leur vie d'adulte et dans leurs relations intimes, comme l'a constaté cette femme: *"Waarom overkomt mij dit altijd?' werd de vraag die in mijn hoofd bleef spoken."* De ce fait, elles se trouvent parfois dans l'impossibilité de briser cette spirale et de chercher de l'aide. En outre, il arrive souvent que leur parole soit mise en doute par les instances qui reçoivent leur plainte ou sont appelées à la rescousse. Même lorsque les personnes sont issues d'un milieu aisé, comme cette femme: *"Ondanks meldingen bij het CLB, het vertrouwenscentrum bleef ik alleen in de kou staan. Ik kon en durfde niet te spreken. Ik werd en was monddood gemaakt. Mijn ouders zo'n gedistingeerde mensen was de conclusie van de begeleidster bij het vertrouwenscentrum."*

## 2.5 Quand les auteurs sont des femmes

Plusieurs signalements attirent l'attention sur le fait que les auteurs sont parfois des femmes. Tant pour des faits d'abus sexuels que de violence. Les témoins déclarent que ce phénomène est souvent sous-estimé ou non reconnu. Les services sociaux auraient aussi cette tendance. Nous recevons néanmoins différents témoignages faisant état de faits commis par des membres de la famille de sexe féminin, mais aussi des éducatrices, y compris dans les situations suivantes:

*Enerzijds vind ik dat slachtoffers van seksueel misbruik in hun kindertijd door een vrouwelijke dader te weinig erkend en benoemd worden. Wij zijn er, wij zijn echte mensen die ook erkenning voor hun trauma's verdienen. Als wij ons verhaal met mensen delen, horen wij heel vaak reacties van ongeloof.*

*Zelden of nooit lees ik in de media verhalen die, zoals bij mij, gaan over slachtoffers van vrouwelijke daders. Daarom wil ik mijn verhaal voor jullie neerpennen, zodat er meer bewustwording is dat vrouwen ook daders kunnen zijn. Dat kinderen slachtoffer kunnen worden van seksueel misbruik door hun moeder.*

### 3. DIFFICULTÉ DE SAVOIR S'IL FAUT PARLER OU SE TAIRE

---

La société, mais aussi les services d'aide, l'environnement social, la police et la justice, demandent aux victimes de parler de ce qui leur est arrivé. Elles doivent relater ce qu'elles ont vécu afin que des mesures puissent être prises. L'une des plus grandes difficultés rencontrées par les personnes interrogées est le doute permanent concernant l'opportunité de parler ou non, de signaler les faits ou non. Ce doute s'accompagne des questions suivantes: que se passera-t-il ensuite? À qui parler? Quelles seront les conséquences? Par ailleurs, les personnes interrogées indiquent que quand elles ont finalement osé parler, les réactions n'ont pas (toujours) été appropriées. Certaines ont même eu le sentiment qu'elles auraient dû garder le silence.

#### 3.1 Doute quant à l'opportunité de parler

Souvent, les victimes se taisent (longtemps). Cela s'explique par différentes raisons. Comme nous le verrons plus loin, plusieurs personnes interrogées ont tenté d'émettre des signaux qui n'ont pas toujours été perçus. Lorsque l'environnement n'est pas à l'écoute, il arrive souvent que la victime renonce à parler et souffre en silence: *“Depuis, je n'ai plus jamais été la même et j'ai souffert très longtemps en silence.”*

Une série d'autres raisons pour lesquelles les personnes interrogées indiquent avoir (longtemps) gardé le silence sont reprises ci-après. Ces raisons sont souvent liées et interagissent. Les sentiments de honte et de culpabilité vont par exemple de pair, mais la crainte de ne pas être cru revient fréquemment, elle aussi.

#### MÉCANISMES DE SURVIE

En outre, des mécanismes de survie jouent également un rôle: *“Ik had altijd het gevoel dat ik de schuldige was en dat ik moest gehoorzamen.”* En cas de danger de mort, le corps actionne un mécanisme de survie comme se figer, se dissocier, combattre, fuir, se relâcher, obéir ou plaire. Les personnes concernées ont souvent du mal à accepter que leur corps déclenche une réaction différente de ce qu'elles auraient voulu ou de ce que les autres attendent. En conséquence, les enfants – mais cela vaut également pour les adultes aujourd'hui – peuvent éprouver des sentiments très confus concernant les événements et se demander s'ils n'ont pas eux-mêmes leur part de responsabilité. Cette confusion sème le doute quant à l'opportunité de parler.

Un autre mécanisme de survie consiste à refouler ce qui s'est passé pour pouvoir survivre. Ce refoulement est parfois tel que les victimes ne se rappellent pas les faits. Certaines victimes veulent par ailleurs à tout prix éviter que ces souvenirs douloureux refassent surface, comme cette femme: *“Ik had die avond netjes begraven in mijn hoofd, anders kon ik niet leven. Dus neen, lippen op mekaar, ik zweeg.”*

## HONTE ET CULPABILITÉ

Plusieurs personnes indiquent éprouver ou avoir développé un sentiment de culpabilité face aux réactions d'autrui. Ces sentiments de honte peuvent les habiter longtemps:

*Je n'ai jamais su trouver les mots pour pouvoir exprimer mes souffrances, la honte me rendait muet et surtout le regard des autres.*

*J'ai honte aujourd'hui d'avoir été si facilement manipulé.*

Très souvent, la honte et le sentiment de culpabilité vont de pair, parfois ils sont présents indépendamment. Ils peuvent entraver la parole. Un sentiment de culpabilité peut perdurer très longtemps. Parfois, jusqu'à ce que d'autres personnes, comme l'entourage, expliquent à la victime qu'elle n'est pas coupable. Comme en témoigne cet homme: *"Ik was 57 jaar en verkeerde al 45 jaar in de waan dat ik de schuldige was, dat het mijn fout was, dat mijn leven zo moeilijk was geweest, met een erg hobbelig parcours, waarin zelden plaats was voor innerlijke rust of harmonie, omdat ik gewoon niet goed genoeg was."*

D'autres personnes indiquent avoir éprouvé un sentiment de culpabilité après en avoir parlé pour la première fois, souvent à cause de la réaction qu'elles ont suscitée, telle cette femme: *"Sindsdien was ik altijd een braaf kindje, dat geen problemen had, niet opviel en geen aandacht trok...Ik dacht dat dit allemaal mijn schuld was."*

Le sentiment de culpabilité et la honte peuvent aussi naître du fait que des enfants, parfois parce qu'ils n'avaient pas de foyer ou avaient grandi dans un environnement dépourvu de chaleur humaine, ont cherché un foyer. Les auteurs ont alors exploité cette vulnérabilité et ce besoin en faisant preuve d'empathie et en préparant ainsi le terrain pour l'abus. Comme en témoignent les personnes suivantes:

*Ik ben opgegroeid in een vrij kindonveilige context en het misbruik als kind is één van de enige situaties waarin ik mij gewaardeerd voelde. Ik werd heel lief en schijnbaar verzorgend benaderd.*

*Eerst durf je het aan niemand te vertellen. Je bent een kind of een tiener... Je bent bang en beschaamd, je voelt je schuldig omdat je het misbruik zelf onderhield door telkens terug te keren naar de dader, niemand zal je geloven, ...*

## IMPACT DES RÉACTIONS D'AUTRUI

Outre le fait de se taire en refoulant ses sentiments, par honte et/ou par sentiment de culpabilité, signalons que les personnes ne sont pas toujours crues ou prises au sérieux lorsqu'elles racontent ce qui se passe ou s'est passé. Et les réactions ne viennent pas: *"Je n'ai jamais pu être confronté avec la personne car personne ne me croyait et mes parents ne voulaient en aucun cas en parler."* Ou bien les réactions n'ont pas été celles que les victimes attendaient: *"Je n'ai jamais osé en parler avec mes parents quand j'étais jeune. J'ai osé aborder le sujet avec ma maman dans les années 2000, la réponse était: Tu inventes, de toute façon les faits sont prescrits."* La crainte de ne pas être cru ou le fait de ne pas avoir été cru la première fois n'est pas sans conséquences: cela peut amener les victimes à se murer dans le silence.

Par ailleurs, beaucoup de personnes expliquent qu'elles se taisent parce que parler affecte leurs relations intimes, comme cet homme: *“À l’exception d’une personne, je n’ai jamais parlé de tout cela à qui que ce soit, car je n’aurais pas supporté le regard des autres et en particulier de ma famille. La personne à qui j’ai osé un jour me confier, était une femme que j’aimais intensément et qui m’aimait autant en retour. Le lendemain de ma confiance, elle m’a annoncé que c’était fini entre nous.”*

Mais aussi parce qu’elles ne trouvent pas les mots: *“Ensuite, je n’en ai jamais parlé à personne, parce que c’était trop difficile pour moi.”*

## L’EXPLOITATION D’UN RAPPORT DE FORCES DÉSÉQUILBRÉ

Parfois, les auteurs d’abus veillaient à ce que leurs victimes bénéficient de certains privilèges par rapport aux autres. Par exemple, certaines personnes indiquent qu’elles recevaient des bonbons, des soins supplémentaires, qu’elles étaient autorisées à participer à des excursions, ... c’était le cas de cette femme: *“Ze gingen graag op bezoek bij de priester, zij kregen er een warm onthaal, een luisterend oor, er was cola, chips en ze speelden spelletjes. Maar ook op de schoot van de priester zitten die met zijn handen onder haar kleding en haar ondergoed ging en haar overal betastte. De priester beval haar van hierover te zwijgen en het tussen hen te houden.”*

En outre, les enfants et les jeunes ne comprennent pas toujours clairement ce qui se passe, parfois en raison de l’âge, ou du caractère apparemment normal de l’abus, étant donné que plusieurs membres de la famille ou de l’entourage en sont témoins, ou en raison du repli sur soi d’une famille ou d’une communauté. Ces différents facteurs ont aussi contribué au silence des personnes. Voici comment elles l’expliquent:

*Hoewel ik de handelingen die hij stelde niet fijn vond, duurde het jaren voor ik besepte wat er aan de hand was. Wie opgroeit met misbruik en/of agressie kent niets anders, waardoor dit de normale gang van zaken lijkt.*

*Et quand j’étais enfant, de quoi aurais-je parlé puisque je pensais que c’était normal, que je ne connaissais rien d’autre? La famille vivait repliée sur elle-même, je n’avais aucun point de repère extérieur.*

L’auteur, l’entourage ou les autorités peuvent en outre exercer des pressions pour que la victime garde le silence. Certaines personnes sont menacées: de violence, de mort, d’être éloignées de chez elles, en indiquant qu’elles ne seront de toute façon pas crues ou qu’elles seront punies à la place de l’auteur. Le silence d’autres victimes est monnayé. À cet égard, plusieurs personnes indiquent ce qui suit:

*Mein Patenonkel hat mir immer wieder versichert, dass ich etwas Besonderes bin, dass er mir auf die eben beschriebene Art seine Liebe zeigt und ich mit niemandem darüber sprechen soll. Das habe ich auch nicht getan, da ich niemanden hatte, dem ich mich hätte anvertrauen können.*

*Mon père m’a interdit d’en parler, c’était un secret et je me tenais à carreau par peur des coups.*

*En dat ik dat aan niemand mocht vertellen. Dat dit ons geheim moest blijven. Anders ging er iets ergs met mij gebeuren. Daarna verliep het in het internaat altijd maar slechter en slechter, en op school ook. Dr. X kon mij niet begrijpen, niemand kon mij begrijpen. Ik begon mij zelf pijn te doen met glas en stenen. Tot mijn armen volledig open lagen.*

Les pressions exercées pour garder le silence parce que l'auteur fait partie de la communauté religieuse des parents, pour protéger la famille ou la réputation, sont souvent fortes également, comme l'a vécu cette femme: *“Het was een hel voor mij, ik mocht ineens geen kind meer zijn... want ik moest iedereen van mijn familie in bescherming nemen en zwijgen, waarom zwijgen?”*

Certains témoignages font état de demandes explicites de la part des directions, de l'Église ou des institutions de n'entreprendre aucune mesure. Ce fut le cas pour cette femme qui a déclaré ce qui suit: *“De politie geeft de ouders van cliënte het advies om een advocaat te contacteren. De directeur onderneemt pogingen om te vermijden dat de ouders van cliënte gerechtelijke stappen zouden ondernemen. Dezelfde avond krijgen de ouders van cliënte en cliënte bezoek van lerares X., schoonzus van moeder-overste. Tijdens dit bezoek beloven de ouders geen gerechtelijke stappen te zullen ondernemen maar eisen zij wel dat de school stappen zou ondernemen.”* Des collaborateurs en font également l'expérience et se sentent encore coupables des années plus tard vis-à-vis de ce qu'ils ont vu et de ce qu'ils n'ont pas empêché.

### 3.2 “Eindelijk kon ik er met iemand over praten”

Le fait de pouvoir en parler peut aider les victimes. Un homme a ainsi déclaré: *“J'aimerais pouvoir parfois en parler, ne fût-ce que pour pouvoir libérer mon esprit, mais aussi peut-être pour que mes enfants comprennent pourquoi je m'éloigne de l'Église.”*

Plusieurs personnes évoquent pour la première fois ce qu'elles ont vu ou vécu. Elles osent enfin parler après plus de 40 ans, après avoir vu la série “Les Oubliés de Dieu” (*Godvergeten*), lu un autre témoignage dans les médias, écouté une émission à la radio, au lendemain de l'affaire Dutroux, etc. Elles se livrent à leur partenaire, à leur famille, à leurs amis, à des thérapeutes, à la police, à la justice, aux responsables politiques, aux médias, aux institutions, aux organisations, aux auteurs des faits, etc.

Après avoir parlé, les victimes commencent souvent à suivre un autre chemin, celui de la reconstruction.

*Hoe moet ik nu verder? Stap per stap, dag per dag denk ik, tot dat ik weerbaar genoeg ben om mijn verleden volledig te kunnen aanvaarden, mijn lichaam te respecteren en mezelf de liefde en warmte te kunnen geven die mijn man en therapeuten zeggen dat ik verdien. Hopelijk komt die dag ooit wel.*

Des témoins expliquent ci-dessous comment ils ont vécu ce moment libérateur de la parole et où ils en ont parlé.

## EN PARLER DANS SON ENTOURAGE

La plupart du temps, les victimes ont beaucoup de mal à parler de ce qu'elles ont vécu avec leur famille proche (parents, frères et sœurs, partenaire, enfants, etc.). Elles ont parfois dû attendre longtemps avant d'oser parler, comme l'a souligné un témoin en ces termes: *“Het heeft jaren geduurd voor ikzelf dit allemaal een plaats kon geven, eigenlijk tot na het huwelijk. Eindelijk kon ik er met iemand over praten...”*

Le soutien de l'entourage est capital. Plusieurs personnes trouvent le courage de parler de ce qu'elles ont vécu avec leur partenaire ou un ami. Le fait de se livrer peut également les inciter à entamer d'autres démarches, comme porter plainte, demander une aide psychologique ou informer d'autres personnes. Et même lorsque les faits persistent, la famille ou l'entourage peut également intervenir en s'opposant à tout contact de l'auteur avec la victime ou en retirant l'enfant des lieux où sont commis les abus, ou encore en portant plainte. Un homme l'a lui-même vécu et a déclaré à ce sujet: *“Uiteraard besepte ik later dat mij helemaal geen schuld trof en ik ben mijn ouders eeuwig dankbaar dat ze me volledig geloofd hebben en meteen kordate actie genomen hebben.”*

Plusieurs personnes ressentent un manque d'ouverture ou de compréhension au moment de se livrer à leur entourage, ce qui peut les inciter à se taire à nouveau, parfois même pour le restant de leur vie. Cette situation a également des répercussions sur le processus de reconstruction et sur la reconnaissance que peut ressentir la victime: *“Het is moeilijker jezelf te erkennen als je geen erkenning krijgt van je familie.”* Certaines personnes peuvent toutefois aussi compter sur des membres de leur famille ou sur des proches pour oser parler. Plusieurs personnes témoignent également au nom de leur partenaire ou d'un membre de leur famille (décédé), comme la fille d'une victime qui a déclaré: *“Ik getuig om mijn vader recht te doen... Ik getuig om wat hem overkomen is te verbinden met de moedige strijd vandaag van zo vele slachtoffers.”*

## RÉACTION DES INSTITUTIONS, INSTANCES ET ORGANISATIONS AU SEIN DESQUELLES LES ABUS SE SONT PRODUITS

Les personnes interrogées ont parfois entrepris des démarches auprès de l'instance ou de l'organisation où les faits se sont produits ou auprès de son responsable. Certaines l'ont fait il y a longtemps, à l'époque des faits ou juste après, d'autres seulement des années plus tard. Dans les écoles et les paroisses, ces signalements ont souvent donné lieu au transfert des auteurs ou à leur éloignement des jeunes, sans qu'une plainte ne soit déposée à leur rencontre. L'organisation concernée estimait généralement que l'affaire était close:

*La hiérarchie de l'Église était au courant des problèmes de ce prêtre, car il a été ensuite changé de paroisse.*

*Verplicht overplaatsing aanvragen naar jongensschool. Nadien heeft hij jaarlijks brieven geschreven om terug te kunnen keren naar de meisjesschool. Hij heeft de feiten nooit erkend of toegegeven.*

*Hij zal gestraft worden, hij krijgt een andere parochie, en een kleinere.*

Si, dans un premier temps, ces mesures peuvent donner lieu à l'arrêt des abus, elles n'empêchent pas l'auteur de recommencer ailleurs.

*Ik ben 40 jaar geleden misbruikt door een priester die uitgewezen missionaris was uit Congo omwille van onaanvaardbaar gedrag aldaar en hier in mijn stad een pastorale functie had gekregen binnen een parochie en in een charismatische groep.*

*À une époque ce dernier avait même été éloigné de Belgique et envoyé dans la région de Toulouse. Il n'avait plus aucune charge en tant qu'enseignant dans une école jésuite, mais il revenait plus ou moins régulièrement au collège pour y donner des conférences. Ceci alors qu'il lui était explicitement demandé de ne plus s'approcher d'un collège et/ou d'élèves. Il avait également gardé des contacts avec le collège.*

*Aujourd'hui enfin, j'ai décidé suite aux actualités, suite à la conférence concernant les abus, de prendre le taureau par les cornes, et envisagé de déposer plainte contre mon abuseur, et pour ce faire, je trouve d'autres témoignages le concernant, d'autres traces de son comportement, me pensant alors cas isolé, je m'aperçois que c'était un prédateur, qu'il a eu des relations avec des jeunes filles/femmes, que des soupçons de pédophilie, d'alcoolisme aussi circulaient à son propos dès la fin des années 70, si pas avant, mais aussi que cela se savait dans sa hiérarchie, l'abbé X son supérieur le 'protégeait', des plaintes ont été faites à cette époque, mais rien, personne n'a réagi, bien au contraire, l'église l'a nommé ailleurs, là où il pouvait s'adonner à loisir à ses penchants, dans des homes pour enfants en difficulté, ou encore à une école pour des sourds et muets.*

Dans certains cas, le signalement a entraîné le licenciement de l'auteur. Parfois, la victime a cherché et obtenu de l'aide: *“De enige plek waar ik kon praten was op school, daar werd professioneel gereageerd en kreeg ik hulp. Het aanspreken van mijn moeder over de hele situatie had jammer genoeg geen effect, er veranderde niets. Het was nooit gebeurd.”*

Certains indiquent qu'aucune mesure n'a été prise dans leur situation, comme en témoigne cette personne: *“J'ai alerté ma famille à plusieurs reprises, ils ont rapporté les faits aux anciens (équivalents de pasteurs), aucune action n'a été entreprise.”*

Il arrivait aussi que les rôles du coupable et de la victime soient inversés:

*Un des anciens, président de l'assemblée à l'époque, m'a dit que si mon agresseur agissait ainsi avec moi, c'était de ma faute, c'est que j'avais fait quelque chose pour que ça arrive, que je l'avais cherché.*

*Comme je ne peux plus rien contre la bonne sœur qui par ces manipulations m'a fait comprendre, alors que je n'étais qu'un enfant de 11 ans, que c'était moi le coupable, le mauvais.*

Dans d'autres cas, un contact a directement été pris avec l'auteur présumé, suite à quoi la victime a été encouragée à se taire et/ou les abus et la violence se sont aggravés, comme pour cette femme: *“Die avond ben ik daar buiten gesleurd door mijn moeder bij de haren. Niemand heeft haar gestopt. De dame van de vzw kon mij enkel aankijken met tranen in de ogen en 'sorry' zeggen.”* Il est également arrivé que des preuves soient volontairement détruites, comme cette femme le relate: *“De klacht tegen mijn vader werd later geseponeerd want alle bewijsstukken waren verdwenen. X had hem in het gesprek op school getipt om deze te vernietigen en dat was niet de eerste keer.”*

Dans certaines situations, les enfants et les jeunes ont besoin de l'autorisation de leur parent ou tuteur pour, par exemple, changer de lieu d'accueil. Cela peut être problématique lorsque ce même parent ou tuteur est responsable des abus. Une femme témoigne:

*Bij mij hebben verschillende instanties (Comité Bijzondere Jeugdzorg, PMS, Kind in Nood, de jongerentelefoon) echte steken laten vallen. Soms omdat ze niet wilden luisteren, of mijn moeder haar woorden krachtiger vonden dan die van mij, of gewoon omdat het systeem hen niet toeliet om te helpen. Ik kreeg geen hulp, terwijl ik beleefd en duidelijk smeekte om hulp. Ik schreef, ik praatte, ik durfde (spreekwoordelijke) deuren intrappen om mijn problemen duidelijk te maken. Maar niemand luisterde. Geen enkele jongere die in een gelijkaardige situatie verkeert mag dit ooit nog meemaken.*

Les personnes interrogées indiquent qu'après avoir signalé les faits à l'organisation concernée, celle-ci n'a pas déposé de plainte à l'encontre de l'auteur présumé, ni entrepris aucune démarche dans ce sens. Certaines victimes affirment que l'affaire a été étouffée, les plaignants étant encouragés à ne pas se tourner vers la justice ou subissant des menaces en ce sens: *“Uiteraard kregen we van de verantwoordelijke van het Centrum voor Kindermishandeling te horen dat het niet zinvol was klacht in te dienen bij gerecht en politie, omdat dat toch niets uithaalt.”*

Dans certains cas, les responsables ont activement tenté de se dédouaner de toute responsabilité, comme ces parents l'ont vécu: *“Elke poging om de verantwoordelijkheid van de school te laten onderzoeken is door alle instanties vakkundig in de kiem gesmoord.”*

Ou bien l'organisation s'engageait à entreprendre des démarches, mais ces promesses restaient lettre morte: *“Ze beloofden een interne procedure rond grensoverschrijdend gedrag uit te werken, maar deze kwam er nooit.”*

Certaines organisations accordent des indemnités aux victimes. Il peut s'agir de transactions en provenance de l'Église mais aussi de dommages et intérêts versés par les auteurs de leur propre initiative. Il convient de noter que ces indemnités sont souvent assorties de conditions, par exemple autoriser le contact avec les petits-enfants, se taire, ne pas entreprendre de démarches juridiques, etc.

## AUTRES INSTANCES

Certaines victimes se sont présentées auprès de la Commission de reconnaissance et de médiation pour les victimes d'abus historiques qui a été instituée par le Parlement flamand en vue d'accorder une reconnaissance aux victimes d'abus remontant à au moins 10 ans. Avec le recul, elles jugent l'expérience positive. La Commission les a aidées à entrer en contact avec des institutions, avec les autorités ou avec le point de contact de l'Église, ce qui leur a permis d'obtenir davantage d'informations sur leur dossier. D'autres sont prêtes à passer un entretien d'entrée auprès de la Commission de reconnaissance. D'autres encore n'ont appris son existence que récemment.

D'autres points de contact sont utilisés, comme ceux des universités et des hautes écoles, les personnes de confiance internes et externes sur le lieu de travail, le 1712, SOS Inceste, les Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles, etc. Ces initiatives peuvent aider considérablement à obtenir des informations et de l'aide. Il arrive parfois que des personnes connaissent d'autres expériences et qu'elles ne se sentent pas soutenues par les initiatives existantes. Plusieurs personnes indiquent que les initiatives existantes sont insuffisamment connues, sous-financées et qu'elles manquent de personnel. Des recommandations à cet égard seront formulées ultérieurement.

L'intervention de la justice ou d'autres instances peut également avoir un impact négatif de manière indirecte, en raison des conséquences que d'autres acteurs y attachent, si bien que cette intervention constitue en réalité une entrave à la reconnaissance des personnes et à leur processus de reconstruction. Ces parents ont ainsi été privés du bénéfice des allocations familiales en raison de l'absence prolongée de leur enfant: *“Voor ons als ouders was het zeer bedroevend dat wij niet alleen geconfronteerd waren met een wrak van een kind na drie jaar van misbruik en mishandeling op een BuSO<sup>1</sup> school, maar daarna ook jarenlang moesten vechten tegen de rechterlijke macht en andere instanties.”*

### 3.3 Signaux manqués

Dans certains cas, il est question d'abus ou de violences à répétition dans le cadre des différents placements en institution. Il est rare que les enfants et les jeunes restent toute leur vie au même endroit. C'est alors qu'ils adressent des signaux et qu'ils osent parfois même porter plainte. Mais souvent, leurs efforts sont vains et ils ne sont pas crus. C'est également ce qu'ont vécu les témoins suivants:

*Psychiaters, psychologen... dat was taboe, dat was voor de echte zotten plus het zou een schande betekenen en een bewijs geweest zijn dat zowel de jeugdrechtbank en de pleegmoeder “gefaald” hadden.*

*Tout se jouait à <<huis clos>> Personne n'était là pour voir ce qui se passait, vérifier comment les enfants étaient traités, comment cela s'organisait. Je peux imaginer que de l'extérieur tout paraissait très normal.*

Des enfants et des adultes décrivent les signaux qu'ils ont adressés et qui n'ont pas (toujours) été perçus. Dans pratiquement tous les cas, des signaux ont été émis. Ces signaux peuvent par exemple se traduire par une dégradation soudaine des résultats scolaires, comme l'a décrit un témoin: *“Inutile de dire que je n'allais pas bien ... échecs scolaires répétés, non-reconnaissance de mon envie de plus en plus pressante de rejoindre l'enseignement technique que mon frère fréquentait.”*

Plusieurs personnes peuvent devenir victimes de ces abus du fait de cette inaction, ce qui fait naître un sentiment de culpabilité chez les personnes qui ne les ont pas signalés ou dont les signalements n'ont pas été pris au sérieux.

Dans d'autres cas, des actions ont bel et bien été entreprises (ou du moins en partie) et les enfants ont été retirés de l'établissement: *“Tot op een dag organisatie na organisatie de stekker uit de samenwerking trokken, omdat ze een voor een besloten dat onze thuis geen veilige plek was om die kinderen in onder te brengen. Maar de zorg over de eigen kinderen werd nooit in vraag gesteld. Nooit heeft iemand zich om ons bekommerd.”*

1 School voor buitengewoon secundair onderwijs (école d'enseignement secondaire spécial)

Des changements de comportement et une attitude rebelle peuvent également être des signaux potentiels.

*J'ai essayé de refuser, mais mes parents m'ont obligé à y aller. Ils ne pouvaient pas imaginer les raisons de mon refus.*

*Étant bonne élève, cette situation a entraîné des répercussions sur mes résultats scolaires et mon comportement en classe. J'ai été convoquée auprès d'une psychologue au sein d'une structure CPMS où j'ai signalé les faits. Il n'y a eu aucune suite donnée à ce signalement.*

Cette situation peut parfois conduire à des attitudes qui ne craignent pas la violence.

*Ik moest toen al maskers opzetten om te overleven en iedereen blij maken, van mijn normale opvoeding schoot niks meer van over, op school was ik een vechtersbaas geworden (ik kwam op voor kinderen die gepest werden en was voor mij een uitlaatklep) toen zat het al in mij, ik kan niet tegen ONRECHTVAARDIGHEID...*

Sont en outre souvent évoqués des signaux tels que la fugue, le silence, l'isolement des amis, le désir constant d'être loin de chez soi, des troubles alimentaires, l'automutilation et la dépression, voire parfois des tentatives de suicide: *“Ces deux tentatives de signalement sans aucune prise en considération de mon témoignage ont renforcé mes sentiments de honte et de culpabilité déjà très présents. J'ai hésité à plusieurs reprises de passer à l'acte en absorbant des médicaments pour en finir avec cette culpabilité.”*

Force est de constater que ces signaux de désespoir sont souvent émis, mais rarement perçus.

*Il a pris connaissance de ces faits sans témoigner d'empathie pour ma situation. Il était plutôt embêté et j'ai vite compris que je n'aurais aucune aide de sa part.*

*Helaas, ik werd altijd teruggevonden en terug naar huis gebracht. Niemand stelde veel vragen. Het waarom ik dergelijke zaken deed waren duidelijk voor niemand belangrijk.*

Pourquoi ces signaux ne sont-ils pas perçus? Parmi les raisons qui reviennent régulièrement, citons notamment: des plaintes qui ne sont pas prises au sérieux, des personnes qui se sentent impuissantes ou qui ne savent pas à qui s'adresser, aucune possibilité de renvoi à une tierce personne ni d'accueil sûr possible, timidité à agir, peur de porter atteinte à l'image, conflits de loyauté, manque de connaissances, etc. Cette situation est très difficile à vivre pour de nombreuses personnes. Demander de l'aide leur réclame énormément d'efforts et c'est d'autant plus douloureux lorsque leur cri de détresse n'est pas entendu, comme le montre également le témoignage suivant:

*Geen enkele jongere die in een gelijkaardige situatie verkeert mag dit ooit nog meemaken. Elke jongere die aan de alarmbel trekt moet serieus genomen worden, moet geholpen worden. Hiervoor moet de overheid echt de nodige middelen vrij maken. En de overheid moet de instanties die falen ook op hun nalatigheid wijzen. En graag ook over de impact van hun nalatigheid. Want als mijn zelfmoordpoging in 1998 geslaagd was, zou niemand vandaag nog wakker liggen van die puber die schreeuwde om aandacht. Dan was ik een zwart cijfer in de statistiek. Niemand mag ooit nog zo tot het uiterste gedreven worden. Geen enkele jongere mag ooit nog geloven dat een stille dood sterven beter is dan hun dagelijkse lijden.*

L'absence de reconnaissance de ces signaux contribue à blesser une nouvelle fois les personnes concernées, à perpétuer, voire à exacerber les abus. Par ailleurs, le fait qu'aucune suite appropriée ne soit donnée ne fait que renforcer le sentiment de solitude et de dépression ainsi que les pensées suicidaires, comme l'a également souligné une victime: *"Il y a eu le désespoir, la supplication que l'on vienne me sauver, me chercher. Personne n'est venu. Il y a eu la peur plusieurs fois de mourir et aussi la volonté de mourir, qui aurait été une délivrance."*

Dans certains cas, les signaux sont bel et bien perçus et suivis d'actions concrètes. *"We hebben X onmiddellijk uit het internaat gehaald. Ze is nu thuis. We konden tot nu toe geen andere plaats vinden... Er zijn in het dossier sterke aanwijzingen dat leerkrachten en directie van de school op de hoogte waren van mogelijke feiten."*

Plusieurs personnes soulignent l'importance de reconnaître les signaux et d'agir correctement lorsqu'ils sont perçus afin de protéger et d'aider les personnes concernées.

### 3.4 Autres victimes

De très nombreuses personnes indiquent qu'elles connaissent ou craignent de connaître d'autres personnes qui ont été victimes d'abus ou le sont à l'heure actuelle. Certaines d'entre elles ont jugé préférable de subir les abus pour éviter que d'autres n'en soient victimes à leur tour ... avant de découvrir, parfois, que les personnes qu'elles voulaient protéger avaient malgré tout vécu la même situation, elles aussi. C'est ce qu'illustre le témoignage de cet homme: *"Un peu plus tard j'ai appris que mon frère jumeau avait aussi été abusé par le même frère."* Ce type de supposition (erronée) joue souvent un rôle dans la décision de parler, d'envoyer des signaux, ou de s'abstenir de le faire, ainsi que dans le sentiment éprouvé de culpabilité et de honte de ne pas avoir pu empêcher d'autres abus.

Plusieurs personnes indiquent témoigner devant la commission pour éviter qu'il y ait de nouvelles victimes. Pour donner aux autres victimes la force de chercher de l'aide et de s'exprimer. Et pour leur indiquer qu'elles ne sont pas à blâmer pour ce qu'elles subissent ou ont subi. Elles demandent d'écouter et de continuer à écouter les enfants, les adolescents et les adultes:

*Ouvrir les yeux, ouvrir les oreilles de la société qui a du mal à entendre l'indicible. Je témoigne car les enfants ne peuvent pas venir témoigner devant vous. Ils sont vulnérables et nous nous devons, en tant qu'adultes, de les protéger, de nous battre pour eux.*

## 4. LA LONGUE QUÊTE DE RECONNAISSANCE ET DE RÉPARATION

---

La recherche et la connaissance de la vérité sont souvent essentielles pour permettre aux victimes d'obtenir reconnaissance et réparation. C'est en établissant ce qui s'est passé que les victimes peuvent obtenir confirmation que les faits qui ont été commis n'auraient pas dû l'être. Cette reconnaissance est une condition préalable à toute réparation ou peut marquer le début d'une quête de réparation, comme le souligne également cette femme: *“Noodzakelijke eerste stap in mijn proces om te genezen en te helen. Langs de andere kant is de miserie toen goed begonnen met een zware depressie, zelfs met zelfmoordgedachten tot gevolg. Het trauma is bijlange nog niet voorbij. Het is moeilijk om ermee om te gaan.”*

Les victimes éprouvent le besoin d'être écoutées et prises en considération. Ce sont principalement les autres qui les font accéder à la reconnaissance. La reconnaissance par une instance officielle, comme la police et la justice, les services d'aide, l'Église ou d'autres organisations mises en cause, est très importante. La reconnaissance par l'entourage ou par la société au sens large est, elle aussi, essentielle.

Mais la reconnaissance n'est pas toujours aisée à obtenir. Il s'agit souvent d'un processus fait de hauts et de bas, dans lequel plusieurs facteurs jouent un rôle et plusieurs obstacles doivent être franchis. En outre, la réparation est nécessaire non seulement pour la personne qui a souffert des abus, mais aussi pour les institutions, les instances et les organisations au sein desquelles les abus ont été commis, comme pour la société dans son ensemble.

Nous allons à présent nous pencher sur les expériences vécues par des personnes en quête de vérité, de reconnaissance et de réparation de la part de la police et de la justice, des services d'aide, de l'Église, de structures d'entraide et de la société.

### 4.1 Recherche de la vérité

Plusieurs victimes estiment que la reconnaissance commence par la recherche de la vérité. Souvent, la reconstitution de l'ensemble des faits est compliquée pour les victimes pour de multiples raisons: réglementation, ancienneté des faits, archivage déficient, failles dans l'enregistrement des plaintes, etc. Un homme a par exemple déclaré:

*J'ai depuis fait des recherches en 1995 à la police de Namur pour retrouver le P.V. original signé par mon père sans succès: les archives avaient été 'nettoyées', ensuite contacté l'inspecteur de la P.J. qui se souvenait très bien de l'épisode et qui m'a répondu: 'il peut y avoir de multiples raisons pour lesquelles le juge décide de ne pas poursuivre', j'ai ensuite rencontré mon agresseur qui avait fait un AVC et qui se 'reposait' dans une maison de repos, qui m'a rétorqué que 'c'était quand même moins grave que prendre une autostoppeuse en voiture et la violer'! J'ai ensuite contacté l'évêché de Namur pour avoir un point de contact, j'ai voulu dans un premier temps correspondre par mail: je n'ai pas eu de réponse à mes questions, si ce n'est pour résumer: 'si vous n'êtes pas d'accord, prenez un avocat'!*

La reconstitution de la vérité peut aider la victime à être reconnue, à être crue, mais également à comprendre elle-même ce qui est arrivé, en particulier en cas d'incertitudes à propos de l'identité des parents biologiques ou du juge de la jeunesse qui a imposé le placement, ou encore à propos des endroits où la victime a séjourné et

durant combien de temps. Au fil du temps, les souvenirs peuvent également s'altérer et associer des repères aux faits permet d'aider les victimes. Une dame a déclaré à ce sujet: *“Ik zocht in het begin van de herbelevingen naar objectieve feiten om te kunnen achterhalen of het echt gebeurde wat er gebeurde. Mijn nood aan het kennen van de waarheid en erkenning was en is groot.”*

La recherche de la vérité importe pour plusieurs parties prenantes. Certains proches souhaitent également savoir ou comprendre ce qui est arrivé, luttent avec ou pour un membre de leur famille, et aspirent à la justice et à la reconnaissance, y compris pour eux-mêmes.

*Je ne sais pas ce que c'est d'être une victime de pédophilie, mais je sais ce que c'est de perdre un frère qui a préféré mettre fin à ses jours plutôt que de nous parler et ce n'est pas juste!!! Je suis triste et en colère, je dois vivre avec cela, je veux juste lui rendre sa dignité, et vivre en paix.*

## 4.2 Pour les victimes, les abus ne se prescrivent jamais

La reconnaissance en tant que victime par la justice peut également contribuer à la reconstruction, *“Il faut donner un statut aux victimes, ne pas les réduire au silence et les indemniser déceamment pour autant que ce soit vraiment possible.”* Être reconnu par la justice, c'est être reconnu par la société. En outre, de nombreuses victimes ont soif de justice mais cette quête n'est pas toujours simple: *“In mijn ogen loopt zoveel fout in de behandeling van seksuele misdrijven. Slachtoffers worden niet of fout opgevangen, politionele diensten grijpen niet of te laat in. De doorlooptijd van klacht tot proces duurt véél te lang, en er worden teveel daders onterecht vrijgesproken.”*

Plus loin, nous passerons en revue les différentes étapes par lesquelles passent les victimes avant d'être éventuellement reconnues et de pouvoir éventuellement se reconstruire grâce à la justice et à la police. Les victimes se demandent d'abord si elles vont porter plainte ou pas. Dans leurs témoignages, les victimes qui ont porté plainte décrivent aussi différentes expériences. Ensuite vient la question du suivi éventuellement accordé à la plainte.

### OBSTACLES AU DÉPÔT D'UNE PLAINTÉ

*“Comme la plupart des victimes, il y a une grande peur à témoigner. Et la plus grande est sans doute de ne pas être crue, car mon histoire, j'en suis consciente est, même pour moi parfois, difficile à croire.”*

Les victimes réfléchissent régulièrement, et parfois longuement, à l'opportunité de porter plainte. Comme il a déjà été indiqué, il n'est pas rare que l'auteur, l'institution concernée ou la famille dissuadent certaines victimes de porter plainte et s'efforcent de mettre tous les faits sous l'étau. Cette femme en a fait l'expérience: *“Mon père m'a continuellement menacée et m'a intimidée au secret toute mon enfance. J'ai révélé les agressions à ma grand-mère qui m'élevait (mère de l'agresseur). Celle-ci m'a également contrainte au silence. Elle a choisi de le protéger et de sacrifier une petite fille âgée de 6 ans lors de révélations. Suite à cette confidence tue, on choisit de se taire à jamais. Aucune plainte n'a été déposée à l'époque. Par contre, j'ai porté plainte post mortem contre mon père en 2022. Je n'ai jamais bénéficié d'aucune reconnaissance des faits ni du statut de victime d'inceste.”*

Différentes raisons amènent les victimes à ne pas porter plainte. Ces raisons sont autant d'obstacles. Certaines de ces raisons sont examinées plus en détail ci-dessous:

- Il existe parfois une grande incertitude quant aux conséquences d'une plainte. *"Ik heb ook nooit klacht ingediend over die feiten omdat er te veel onzekerheden zijn en het onderzoek op zich mij steeds afschrikt."*
- Ou alors il y a la crainte des conséquences d'un procès: *"Mijn vader ontloopt zijn straf. Zou ik me beter voelen als hij wel gestraft wordt? Met een proces? Welke risico's zijn eraan verbonden? Achteraf bekeken is het wel goed, dat er geen proces was. De feiten zijn verjaard. Een proces had ik nooit overleefd."*
- Parfois, certaines victimes arguent qu'une condamnation ne changerait pas grand-chose: *"Voor mijzelf hoeft een juridische straf/veroordeling eigenlijk niet, want die dag kan niet gewist worden, de herinnering blijft. Ik zou mij niet beter voelen bij deze feiten, door een veroordeling of boete."*
- Pour d'autres, le risque que leur parole soit mise en doute est trop grand, ou bien c'est la peur de rouvrir de vieilles blessures, ou encore la crainte d'être mal traitées par la police ou la justice. Parfois, les intéressés sont passés de vie à trépas et il n'y a plus guère de sens à porter plainte. Il arrive aussi que toutes ces raisons soient présentes à la fois, comme dans le cas de cette personne:

*Je n'avais pas envie de prendre le risque de ne pas être crue, le risque de ne pas être reconnue comme victime ni vivre un sentiment d'injustice. Tout cela viendrait s'ajouter à un quotidien déjà bien difficile à vivre. Ces démarches judiciaires sont très lourdes et éprouvantes et impliquent une grosse dépense non seulement en temps mais aussi en énergie et en argent qui me font défaut (et la précarité et la maladie sont des séquelles fréquentes des violences sexuelles incestueuses). Par ailleurs j'ai l'impression que la justice privilégie les agresseurs au détriment des victimes, autrement dit ne joue pas son rôle. Entre-temps mon père est mort et mes autres agresseurs connus sont décédés. Il n'y a plus lieu de déposer une plainte.*

- Le manque de confiance dans le système judiciaire et l'attention accordée au statut de la victime au sein de la justice et de la police jouent également un rôle.

*Par ailleurs je n'ai pas fait de démarches du côté de la justice car je sais que la plupart des plaintes sont classées sans suite, que souvent les policiers (la plupart du temps des hommes) mettent en doute les déclarations de victimes. En tant que survivante de l'inceste, je suis très vulnérable du fait des traumatismes subis à répétition et je n'avais pas envie d'y ajouter la maltraitance d'une police qui n'est pas formée à la prise en charge des victimes ni à recevoir ce type de plaintes.*

Il est donc évident que l'absence de suivi clair des plaintes, la peur de ne pas être cru, la prescription des faits, le décès des auteurs, la peur de ne pas trouver de "satisfaction" dans la procédure judiciaire, l'incertitude quant à l'issue de l'action, ... jouent un rôle à cet égard. Le fait de ne pas déclarer les faits ou que la déclaration n'ait pas été enregistrée auprès de la police et de la justice contribue, selon certains, à un "chiffre noir", en conséquence de quoi, les faits restent invisibles pour la société. Il peut en résulter une absence de suivi (approprié) des faits. À ce propos, une femme déclare ceci: *"Er blijft hoogstwaarschijnlijk een heel groot dark number van vele slachtoffers die nooit hebben kunnen spreken en dit geheim meedragen in hun graf."*

## DÉPOSER UNE PLAINTÉ

Le dépôt d'une plainte comporte plusieurs étapes. Pour chacune d'entre elles, les expériences des uns et des autres divergent.

### EXPÉRIENCE POSITIVE

En dépit de ces obstacles, plusieurs personnes ont déposé une plainte et ont signalé les faits, ce qui leur a parfois valu d'être reconnues. Des personnes indiquent ainsi avoir été reconnues par la police. Se sentir écouté et reconnu dépend notamment de la chaleur de l'accueil, de la qualité de l'écoute, de la patience avec laquelle on est reçu, mais ce qui importe surtout est d'être cru: *"Het feit dat je eindelijk geloofd wordt, is een gevoel dat moeilijk te omschrijven is."*

Lorsque, par la suite, la police et la justice interviennent ou qu'une enquête approfondie est réalisée sur les faits, cela procure (de nouveau) un sentiment de reconnaissance et la reconstruction devient envisageable. Grâce à leur plainte, des personnes ont pu être relogées en dehors de chez elles: *"Ik kreeg een crisisbed, ik was eindelijk veilig."* Cette sécurité est indispensable pour accéder à un certain apaisement et entamer un trajet de reconstruction.

### EXPÉRIENCE MOINS POSITIVE

Des personnes signalent régulièrement que le dépôt d'une plainte ne leur a pas permis d'accéder à la reconnaissance ni à une réparation<sup>2</sup>. Différents facteurs jouent un rôle à cet égard, tels que l'environnement dans lequel les auditions sont réalisées, l'absence d'assistance et de soins ainsi que l'incrédulité. Tous ces facteurs peuvent contribuer à une victimisation secondaire. Un homme indique ce qui suit à cet égard: *"Ik wil kunnen verwachten dat de aangifte van traumatische feiten op zich geen traumatische gebeurtenis hoeft te zijn."*

La manière dont l'audition et l'enregistrement des plaintes se déroulent et les personnes qui y sont présentes font une grande différence. *"Rechercheurs hebben veel macht en geven geen informatie. Een slachtoffer heeft juist nood aan duidelijkheid. Dat geeft controle en vertrouwen. Controle en vertrouwen is net datgene dat bij deze mensen beschadigd is."*

Certaines personnes indiquent que leur plainte n'est pas toujours (correctement) enregistrée. Il arrive ainsi parfois que des signalements soient enregistrés en lieu et place de la rédaction d'une plainte ou que des PV soient égarés ou encore qu'ils ne soient pas dressés.

*Ik ben eerst alleen gegaan naar de politie om aangifte te doen en een tweede keer was mijn ex-man erbij. Mijn nonkel, werd als politieagent in de gemeente X ook ondervraagd over mijn verklaring maar heeft alles ontkend. Meer dan 10 jaar later heeft men bij de politie van gemeente Y ontdekt dat mijn verklaring niet eens genotuleerd was door de politie van X.*

2 Il s'agit parfois de faits anciens et les plaintes ont pu être déposées il y a longtemps. Il n'est pas toujours possible de déduire des témoignages quand la plainte a été déposée exactement. C'est pourquoi il n'apparaît pas clairement si des évolutions, telles que les droits des victimes et l'aide aux victimes, étaient déjà d'application ou non. Il n'est cependant pas exclu que des expériences similaires se reproduisent dans le cadre de dénonciations récentes.

*Toen heb ik contact opgenomen met Rik Devillé en heeft hij zelf ook contact opgenomen met de politie. Hij kreeg toen als antwoord dat mijn PV spoorloos verdwenen is. Gelukkig heb ik destijds een kopie bewaard.*

En général, les policiers font de leur mieux pour réunir le plus de preuves possible. Pourtant, le contact avec la police est dans certains cas perçu comme négatif en raison d'une prise en charge défaillante. Une femme a vécu l'expérience suivante: *“En op dat moment heb ik mijn verhaal gedaan, een verhoor van 3u, wat een paar keer opnieuw begon en dieper groef, om de zaak ‘zwaar genoeg’ te maken.”*

Pour d'autres personnes, l'examen médical qui est parfois réalisé est ressenti comme traumatisant ou déclencheur de flash-backs. *“Ze zijn dan eerst met mij naar de spoed gereden voor allerlei onderzoeken en een paar spuiten. Ik heb zelf nooit geweten/begrepen waarvoor het allemaal was, maar het was een heel traumatische ervaring!”*

Une autre personne décrit dans quel état de nervosité et de stress se trouvaient les policiers qui étaient présents lors du dépôt de la plainte. *“Ik voelde me opgejaagd om antwoorden te geven. Het was ongeveer een uur na de feiten en ze wouden zo snel mogelijk gaan kijken of ze de dader nog konden vatten... de emotionele kant van de feiten werd helemaal niet op gereageerd, ik kreeg wel een flyer mee van slachtofferhulp voor ‘moest ik willen praten.’”* Il s'agit d'un constat fréquent.

Qui plus est, tout le monde n'est pas informé de ses droits, et cela a une incidence sur le déroulement de la procédure judiciaire et sur la manière dont elle est vécue. Il arrive par exemple que l'intéressé ignore quelle sera la suite car il n'est ni partie civile, ni personne lésée: *“Avec ma mère, on est bien allés une fois au commissariat de police mais cela est resté sans suite.”*

## SUIVI DES PLAINTES DÉPOSÉES

Avant de porter plainte ou après avoir porté plainte, les victimes cherchent souvent un avocat, ce qui n'apparaît pas toujours simple. En effet, certains avocats refusent immédiatement de se charger de ces affaires ou ne croient pas les plaignants tandis que d'autres veulent les aider à trouver des solutions mais butent sur des obstacles juridiques tels que la prescription. Enfin, d'autres encore attirent leur attention sur le risque d'une plainte pour calomnie ou diffamation, ou sur l'absence de preuves.

*In 2001 ben ik bij een advocaat geweest. Hij heeft een brief aan hem gericht. Door de advocaat van mijn broer zou ik aangeklaagd worden voor smaad en eerroof indien ik nog verdere stappen zou ondernemen.*

*Tenslotte vroeg ik wat ik kon doen ivm het misbruik, maar het was verjaard en hij raadde me af om hierover te beginnen, omdat er dan veel kans was dat M. mij een proces zou aandoen voor later en eerroof.*

Dans certaines situations, la démarche de solliciter l'assistance d'un avocat pro deo est perçue comme pénible et, lorsque cette demande est refusée, ce sont les frais d'assistance d'un avocat qui peuvent constituer un obstacle. Cela ressort par exemple du témoignage suivant: *“Tijdens het gerechtelijk onderzoek en in de aanloop van de rechtszaak zat ik met veel vragen. Hoe verloopt zo'n juridisch traject? Welke rechten heb ik? Hoe vind ik een advocaat? Het vinden van antwoorden verliep alles behalve vlot. De eerstelijns juridische hulp van mijn stad zei dat ik recht had op een pro deo advocaat, maar de balie ontkende dit. Er was verwarring over welke uitkeringen telden als inkomen.”*

## ÉTAPE DE L'ENQUÊTE

Après avoir porté plainte, un grand nombre de **peurs** et d'**incertitudes** subsistent. Le dépôt de la plainte marque le début d'une procédure souvent longue et incertaine: *“Dan begon de juridische strijd. Een advocaat zoeken, daar alweer je verhaal moeten brengen, en eindeloos wachten.”* À cela s'ajoute la crainte des victimes de **ne pas être crues**, comme l'indique le témoignage suivant: *“Jouw woord als kind tegen het woord van een volwassene, die je al jarenlang terroriseert en mishandelt. Daar zakt de moed je al meteen in de schoenen en hoop je, bang voor de gevolgen, dat je niet had gesproken.”*

Plusieurs personnes signalent que certaines **enquêtes** ne sont pas menées correctement (ou de manière approfondie) ou que certains actes d'enquête, tels que l'audition de témoins ou d'auteurs présumés, ne sont pas toujours effectués: *“Für mich war und ist das sehr schwierig. Mein Onkel hat keinerlei Konsequenzen erfahren, er ist nicht mal verhört worden.”* Selon certaines victimes, ce serait lié au fait qu'on ne les a pas crues, qu'on a voulu protéger certaines personnes ou que les faits sont trop anciens... *“Slechts één keer is de toenmalige directrice door de politie verhoord. Toen uit het dossier bleek dat hetgeen zij verklaard had niet kon kloppen, is zij niet opnieuw verhoord. Ook verschillende leerkrachten die bij naam genoemd worden in het dossier zijn nooit verhoord geweest. Het is bijzonder kras dat één van de opvoeders op eigen initiatief naar de politie moest stappen om in een PV een verklaring af te leggen van wat hij wist en gehoord had. De verslagen van de gesprekken van de andere opvoeders met de ouders zijn nooit in het gerechtelijk dossier terecht gekomen.”*

*Mijn ouders hebben hem aangeklaagd, maar hij heeft het politiekantoor mogen verlaten. Hij heeft nog steeds een blanco strafblad omdat de burgemeester hier toen voor gezorgd heeft, hij kende hem persoonlijk.*

D'autres victimes estiment que l'enquête les concernant a été menée correctement. Une femme a par exemple déclaré: *“Er werd een onderzoek ingesteld, onderzoeksrechter X werd aangesteld. Het vooronderzoek duurde ongeveer 7 jaar tot aan de rechtszaak. Een slopende weg. Maar wat positief was: de jeugdrechter had vrijwel meteen alle contact tussen mijn moeder en haar kinderen verboden. Dat was een van de voorwaarden die de rechter ook gesteld had voor haar voorwaardelijke vrijlating uit het voorarrest (die slechts 24u duurde). Over het onderzoek kan ik wel meegeven dat dit correct gebeurd is.”*

Après une première déclaration, les victimes doivent souvent **réexpliquer leur histoire**, ce qui n'est pas facile pour tout le monde et peut susciter de nouveaux traumatismes. En outre, les victimes ne savent pas toujours non plus à qui elles racontent leur histoire. Par exemple, une victime a déclaré qu'elle pensait bénéficier d'un accompagnement psychologique alors qu'elle était en train de préparer son témoignage en justice: *“Op een dag kreeg ik begeleiding van iemand en moest steeds mijn verhaal opnieuw doen, in het begin was het elke week en erna 1 keer per maand... ik begon het te haten dat ik steeds opnieuw en opnieuw mijn verhaal moest doen.”* Le récit des faits et l'incertitude demandent aux victimes beaucoup d'énergie, ce qui nuit à leur quête de reconnaissance et au processus de reconstruction.

## RISQUE DE CLASSEMENT SANS SUITE

Lorsque les abus sont très anciens et que les faits **sont prescrits ou ne peuvent être prouvés**, les plaintes sont généralement classées sans suite ou ne donnent lieu à aucun suivi, comme l'explique cet homme: *“De gerechtelijke is bij mij aan de deur geweest met zeer spijtig nieuws. Ze wisten mij te zeggen dat hij alles toegaf, maar op de laatste zin, dat ik hem verwarde met iemand anders. Dit kan ik heel moeilijk een plaats geven.”*

Prouver des faits qui se sont déroulés des années auparavant ou dont il ne subsiste tout simplement aucune trace reste difficile. En outre, il faut parfois attendre longtemps avant que la parole se libère. À cause de cela, certaines victimes ne se sentent pas suffisamment reconnues par la justice. Entre-temps, la loi a été modifiée, en ce sens que les infractions sexuelles graves commises sur des mineurs sont devenues imprescriptibles. Plusieurs personnes y voient une étape majeure pour que d'autres victimes puissent être reconnues, même si elles ont conscience que cette modification ne s'applique pas aux faits déjà prescrits: *“Für ein Opfer verjährt Missbrauch nicht und es ist gut, das die Gesetze dahingehend abgeändert worden sind. In der Zwischenzeit bleibe ich auf meinem Gefühl sitzen, zu den ‘vergessenen’ Opfern zu gehören.”* Ou encore: *“Ik ben opgelucht maar ook geraakt dat er nu aandacht is voor het verjaren van zulke feiten. Want die feiten hebben mij getekend voor het leven.”*

## DÉCISIONS JUDICIAIRES

Tout le monde n'est pas averti ou n'a pas idée de ce que la justice vient de **décider**. De ce fait, les victimes éprouvent un sentiment de non-reconnaissance et d'impuissance: *“Il n'y a jamais eu de suites aux faits, jamais eu de condamnation, jamais eu de réponse appropriée.”*

Si après la plainte ou le procès, le **verdict** n'est pas à la hauteur des espérances, les victimes endurent une autre expérience douloureuse. Certaines d'entre elles reçoivent des messages difficiles après le prononcé:

*Na 3 jaar moeten de feiten volgens de motivatie stilaan verwerkt zijn. Het gerecht heeft blijkbaar geen zicht op hoe weinig mutualiteiten tussenkomen in therapie, hoelang de wachtlijsten zijn en hoelang slachtoffers in het begin niet durven praten.*

*Ik kon later zelfs bewijzen dat mijn ex partner mij slaappillen gevoerd heeft via mijn eten. Maar zelfs dat was niet genoeg om mijn ex veroordeeld te krijgen. Want blijkbaar beslist het gerecht dat wij nog een relatie hadden. Sorry, maar zelfs binnen een relatie is verkrachting niet oké! En moeten daders gestraft worden.*

Outre la déception que peut susciter le verdict, il y a aussi le **sentiment** que la légèreté de la sanction empêchera une fois de plus la société de reconnaître la gravité de l'abus et de ses conséquences:

*Deze minimale strafmaat zorgt ervoor dat de mensen, de maatschappij, sceptisch reageren; de straf is niet hoog, wat de perceptie schept dat de feiten ook niet zo erg zullen zijn, waardoor de feiten geminimaliseerd worden en slachtoffers/lotgenoten bang en beschaamd zijn en zo in een isolement terecht komen, wat een verwerking van het trauma belemmert.*

*Al een geruime tijd blijf ik al het ‘spreken over’ slikken en vele slachtoffers met mij. Tot nu... nu wil ik gehoor geven aan de slachtoffers. Er is namelijk bij mij veel ongelof, omwille van de milde straffen voor daders, daders die hun straf niet volledig moeten uit doen, de redenering van justitie...*

D'autres, au contraire, éprouvent le sentiment d'avoir été **reconnues** par le système judiciaire parce qu'on a cru ce qu'elles disaient: *“Ook dat de rechter mijn verhaal geloofde, is voor mijn herstel cruciaal.”* La reconnaissance en tant que victime peut être liée à l'obtention du statut de victime ou, comme l'explique cette femme: *“Het woord slachtoffer is een moeilijk te accepteren woord. Het heeft me heel veel jaren en heel veel therapie gekost om met deze term overweg te kunnen. Want aan de éne kant is het net dat wat je NIET wilt zijn, je wilt geen slachtoffer zijn, je wilt geen medelijden. Aan de andere kant wil je wel begrip en de hoop dat anderen niet hetzelfde zullen ervaren als je zelf hebt meegemaakt. Toch is het woord slachtoffer heel erg belangrijk.”*

Les décisions rendues par la justice sont également importantes pour la reconnaissance, le sentiment de justice et la reconstruction: du fait, par exemple, que des signaux sont envoyés aux auteurs, qu'un accompagnement se met parfois en place ou que des interdictions de contact sont imposées et/ou des peines d'emprisonnement sont prononcées. Une expérience positive de l'intervention de la justice et de la police peut être salutaire dans un trajet de reconstruction. Comme l'explique cette femme: *“De pleger werd door de rechtbank voor alle feiten veroordeeld, nochtans betwiste hij mijn aanranding. [...] Dat was pijnlijk, maar gelukkig ging de rechter hier niet in mee. Ik ervaarde de rechtszaak als een helpend element in mijn hersteltraject.”*

### 4.3 Assistance

La reconnaissance et surtout la reconstruction ne passent pas uniquement par le dépôt d'une plainte et d'éventuelles suites juridiques. L'assistance joue également un grand rôle. Plusieurs personnes interrogées indiquent que c'est à un assistant social qu'elles se sont confiées (ou ont tenté de le faire) pour la première fois. Les assistants sociaux ont également un rôle à jouer dans le processus de reconstruction. Au fil du temps, les besoins des victimes changent, en fonction notamment d'où elles se situent dans leur processus (de résilience) ou de quand les abus se sont produits. En raison des nombreuses séquelles physiques ou de l'incapacité de parler de ce qu'il s'est passé, d'autres formes de thérapie ou d'aide sont souvent nécessaires. Les personnes interrogées ont par exemple eu besoin de kinésithérapie, d'ostéopathie, d'une thérapie psychocorporelle, d'EMDR, de thérapies créatives, verbales ou de groupe... Elles ont souvent dû parcourir un chemin long et complexe, au sens propre comme figuré, pour trouver une aide (adéquante).

En ce qui concerne la reconnaissance des assistants sociaux, c'est une attitude ouverte et une oreille attentive qui offrent le plus grand réconfort: *“Il est impératif d'aider les asbl existantes par des subsides plus importants pour qu'une personne puisse dire ‘Bonjour’ à la victime courageuse. ‘Je t'écoute, je te crois, tu n'es plus seule’. Le minimum respectable.”*

Il est également important de ne pas minimiser ni nier les faits:

*“Het is beter iemand te geloven die een fantaste is, dan iemand niet te geloven die de waarheid spreekt. Dat mag je die persoon niet aandoen. Je schendt zijn recht op geloofwaardigheid en zijn waardigheid als mens wordt opnieuw aangetast.”*

Les expériences en matière d'assistance sont variées. Certaines personnes se sentent aidées par une personne ou un service en particulier, et d'autres non. La quasi-totalité des témoignages soulignent l'importance de l'assistance pour chercher et parcourir conjointement un processus de reconstruction. Il s'agit d'un parcours souvent long et parsemé de détours, comme l'a vécu cette personne: *“Bien que j'allais horriblement mal, j'ai trouvé la force de chercher de l'aide et, de fil en aiguille, j'ai atterri à SOS Inceste qui m'a redirigé vers une psychiatre, ce qui a été le début d'un long cheminement, constitué d'arrêts et reprises avec d'autres thérapeutes.”*

L'assistance reçue permet parfois également de se remettre progressivement: *“Nur langsam und mit sehr viel innerem Einsatz und der Hilfe einer herausragenden Psychiaterin ging es bergauf... Der Weg war und ist hart.”*

La plupart des personnes interrogées se sentent fortement soutenues par leurs assistants sociaux, qui accomplissent de nombreuses tâches importantes et ont de la considération pour la personne derrière la victime: *“Dat warme betrokken hulpverleners zich mogen ontfermen over zij die tot het diepst van hun wezen gekwetst werden/worden en met veel geduld en warmte willen meelopen op het pad van herstel. Dat zij een veilige plek mogen zijn waar mensen tot verhaal kunnen komen, dat zij aanmoedigen en oprecht luisteren zonder oordeel of vooroordeel want ik/wij zijn niet alleen misbruik.”* Les assistants sociaux peuvent aider les personnes concernées à trouver ce dont elles ont besoin, par exemple déposer une plainte, parler avec des proches, informer les enfants, “simplement” (sur)vivre, chercher et préserver des forces et de la résilience.

Malheureusement, tout n'est pas non plus parfait dans ce domaine. Les listes d'attente sont de plus en plus fréquentes, y compris pour les services de première ligne. De nombreux témoins renvoient également aux coûts élevés, qui constituent un obstacle important. Plusieurs personnes ont témoigné du fait que le travail des assistants sociaux manque parfois d'efficacité car ils ne (re)connaissent pas certains signaux, ne sont pas suffisamment formés, n'osent pas agir ou ne croient pas les plaignants. Ces attitudes peuvent faire obstacle à la reconstruction et entraîner un manque de reconnaissance.

#### 4.4 Batailler avec les structures de l'Église

Les commissions parlementaires ont avant tout examiné la question des abus au sein de l'Église<sup>3</sup>. De nombreux témoignages portent sur des faits commis au sein de l'Église et de congrégations. La responsabilité de l'Église ainsi que les initiatives et les actions entreprises sont abordées ci-dessous.

##### RESPONSABILITÉ DE L'ÉGLISE

*“L'institution ‘Église’ catholique doit se poser de nombreuses questions... Ses responsables doivent se sentir mal d'avoir, sinon cautionné, au moins proclamé des normes, des règles, des vérités complètement fausses, inhumaines, et si éloignées du message d'amour du Christ. S'il y a longtemps que je ne suis plus catholique, je suis toujours profondément chrétien. Certains diront que ‘l'Église proclame que...’ Je ne les écoute plus, j'ai envie de leur dire c'est peut-être ‘votre Église’ mais ce n'est plus la mienne et je ne vous donne aucun droit d'avoir le monopole du message chrétien.”*

Plusieurs personnes indiquent que leur relation à l'Église a changé. D'autres affirment attendre de l'Église qu'elle prenne ses responsabilités et qu'elle reconnaisse les faits. Cette reconnaissance doit provenir tant des auteurs que de l'institution elle-même, coresponsable de ce qui est arrivé à de nombreuses victimes. Comme indiqué précédemment, les auteurs ont parfois été déplacés ou isolés, la question étant alors considérée comme résolue. Il arrive que des personnes demandent à être rayées du registre des baptêmes, sans que soient examinées les autres démarches pouvant conduire à la reconnaissance et à la reconstruction. Il en résulte que les intéressés ne se sentent pas reconnus:

*La réponse reçue en 2018 par l'archidiocèse X m'a premièrement touché: l'Église acceptait ma requête, celle d'être retiré de leur registre et la lettre reçue en réponse était accompagnée de compassion. Mais, après relecture, j'ai bien compris que je n'avais rien à attendre ni à espérer de l'Église belge. Dans sa réponse, l'Église ne m'informait en rien de l'existence ou de la possibilité de déposer une plainte, d'être entendu, de témoigner, de proposer de m'aider à sortir de ma souffrance. De mon côté, je ne connaissais que trop peu cette possibilité.*

*Je vomis à l'idée que vous imaginez quitter cette terre l'âme en paix, avec la satisfaction du devoir accompli. Vous avez de la chance qu'à l'époque, votre autorité religieuse vous donnait les pleins pouvoirs. Aujourd'hui, les autorités religieuses préfèrent couvrir et rassembler discrètement, bien catholique ça, dans des maisons de retraite, les prêtres pédophiles et autres abuseurs que la noble institution n'a jamais fait que protéger. Scandaleuse hypocrisie.*

---

3 C'est généralement de l'Église catholique (ordres et congrégations) qu'il est question. La plupart du temps, les ordres ou les congrégations ne sont pas désignés nommément par souci d'anonymat.

En outre, beaucoup de personnes ont l'impression que l'Église fuit ses responsabilités et, en conséquence, bon nombre d'entre elles ont perdu la foi.

*L'Église n'aurait jamais dû cacher les faits, elle aurait dû prendre des mesures drastiques par rapport à ce problème, mais quand on pense être au-dessus des lois humaines, voilà toute la souffrance ressentie par les différentes personnes qui ont subi des violences sexuelles de Ministres de Culte.*

*Vous avez mis en place et contribué à perpétuer une politique de l'autruche. Depuis 2010, vous tentez, de manière hypocrite, de faire preuve d'empathie envers les victimes alors que des procédures judiciaires déconcertantes sont introduites.*

### INITIATIVES EN VUE D'UNE RECONNAISSANCE ET D'UNE RÉPARATION

Au fil des ans, l'Église a pris différentes mesures en vue de reconnaître et d'indemniser les victimes dans une tentative de réparation. C'est dans cette optique que des points de contact permettant de signaler les abus sexuels commis au sein d'une relation pastorale ont été mis en place par des commissions interdiocésaines ou que la Fondation Dignity et le point de contact central ont vu le jour. En outre, nous apprenons au travers des témoignages que des initiatives sont prises par les congrégations elles-mêmes pour entendre et reconnaître les victimes. Souvent, les personnes ne savent pas très bien à qui elles se sont adressées. Par exemple, s'agit-il du point de contact de l'Église, toujours en activité, ou du Centre d'arbitrage en matière d'abus sexuels au sein de l'Église, qui avait été créé temporairement par la commission spéciale de la Chambre des représentants et supprimé en 2016? Les victimes indiquent qu'elles ne sont pas toujours au courant de l'existence des points de contact ou des conséquences qui découleront de leurs actions. Qui plus est, tout le monde n'a pas confiance dans un point de contact mis sur pied par l'Église. Certaines victimes ne veulent pas de reconnaissance de la part de l'Église, mais bien de la part de la société ou d'un organisme indépendant. Un homme a exprimé la réserve suivante: *“Les manquements de l'Église et son refus marqué de me proposer d'être entendu et d'être reconnu comme victime. Son point de contact resté bien silencieux et invisible. La possibilité d'être entendu par l'Église est insatisfaisante. ... Ce ‘point de contact’, comme unique possibilité aux victimes d'être entendues et reconnues, permet à l'Église d'être juge et arbitre. À elle de choisir parmi ses victimes, laquelle a le droit de parler ou de se taire.”*

D'autres estiment, au contraire, qu'il est important que l'Église assume cette tâche dans la voie de la réparation. C'est aussi le cas de cet homme: *“La libération de la parole, pour ceux qui sont encore en vie, et ceux qui auront le courage de le faire, peut être une forme de soulagement. Le fait de ne pas se sentir seul et de pouvoir imaginer qu'on n'est pas coupable est inestimable.”*

Bien que les victimes laissent également entendre qu'il s'agit généralement d'une des étapes dans un processus plus global: *“Dit was een erkenning dat het misbruik daadwerkelijk heeft plaatsgevonden. Tot op heden ben ik nog steeds onder behandeling bij een psychiater en neem ik dagelijks medicatie om met de gevolgen van dit trauma om te kunnen gaan.”*

*“Men heeft mij geloofd, men heeft evenmin geprobeerd de feiten te minimaliseren of te betwisten. Ook het feit dat er ook veel gebeurd was nadat X was uitgetreden heeft Arbitrage niet aangegrepen om het aandeel van de Kerk terzijde te schuiven. Men heeft niet in twijfel getrokken dat de gevolgen voor mij levenslang waren door het misbruik. Evenmin beweerden ze dat ik overdreef of dat er iets mijn schuld was. Ze vertelden mij contact opgenomen te hebben met X, die voelde zo steunend, nl. dat er voor mij werd opgekomen en dat men MIJ geloofde.”*

Le fait d'obtenir des excuses de la part de l'auteur et/ou de l'Église et de pouvoir se faire une idée des répercussions sur l'auteur, si ce dernier est encore en vie, contribue à la reconnaissance et à la reconstruction. Certaines victimes portent un regard très positif sur le signalement qu'elles ont fait au sein l'Église et veulent continuer à croire en Dieu. Celles qui acceptent les excuses et les intègrent dans leur propre processus de guérison. Celles qui éprouvent également un grand respect pour les (autres) croyants et continuent à voir la bonté, à l'instar de cette femme: *“Achteraf kwam de diaken mij vragen of het niet te kwetsend was. Het betekent veel voor mij dat hij nog steeds zo bezorgd en begaan is met mij. En ja, het mag en moet nu echt wel allemaal benoemd worden! Het mag niet meer doodgezwegen worden of in de doofpot worden gestoken! Nooit meer!”*

L'absence de cette reconnaissance peut en revanche constituer un obstacle majeur au processus de reconstruction: *“Je suis donc dans une impasse, sans solutions et avec un passif de vie extrêmement lourd: le vol d'une enfance et d'une vie, une institution catholique qui n'a pas la moindre conscience des forfaitures qu'elle a laissé s'organiser pendant des années: le système consistait et consiste encore à étouffer les dénonciations, actuellement au minimum à mettre la poussière sous le tapis, en collaboration avec la justice (autorité de l'État)!”*

## TRANSACTIONS

Une question très controversée concerne les transactions de l'Église catholique, des congrégations et/ou de la commission d'arbitrage. La plupart des victimes reçoivent une proposition de transaction, c'est-à-dire d'accord amiable entre la victime et l'Église ou les congrégations, qui a pour objet d'indemniser la victime et de lui présenter des excuses.

Ensuite, le sentiment qui subsiste, c'est surtout l'obligation de devoir garder le silence après la transaction. Une dame l'a décrit comme suit: *“Het heeft me moeite en doorleven gekost om dit niet als zwijggeld te voelen. Dat is het niet. Ik mag spreken en ik heb hier recht op.”*

Les victimes ne savent pas toujours clairement ce qu'elles signent ni ce que la transaction prévoit exactement. Un homme a déclaré à ce sujet: *“Il a précisé que, si j'acceptais la décision, je devrais garder le secret absolu sur cette affaire et renoncer à tout jamais à entreprendre la moindre démarche vis-à-vis de l'église et de la famille du prêtre que j'incriminai. Le dossier serait clos. Placé devant un tel ultimatum, sans qu'il me soit proposé d'alternatives, j'ai accepté, naïvement sans doute. Je ne suis pas juriste et j'étais seul à devoir improviser une décision rapide.”*

En outre, les montants versés par l'Église apparaissent souvent insuffisants pour compenser les souffrances. Dans ce cas, il arrive que les objectifs de la transaction, à savoir la reconnaissance et la guérison, ne soient pas atteints:

*Et en effet ça a aidé, bien que les montants soient dérisoires par rapport à tout ce que ces expériences m'ont empêchée de vivre, vivant pendant de très très longues années dans la terreur et une certaine forme de timidité qui était une immense insécurité. Tout n'est pas guéri. Il reste encore des symptômes, des peurs même si ça n'a plus rien avoir avec avant. Le document que j'ai signé est, et une reconnaissance de ce qui s'est passé – ce qui m'a fait du bien – mais c'est aussi un vœu de silence qui fait qu'une fois encore l'église se cache derrière ce qui s'est passé. Et ça c'est horrible.*

*Ik vond dit bedrag schandalig, aangezien het aangeeft hoeveel mijn leven waard was volgens de betrokkenen. De behandeling die ik heb ontvangen van de medewerkers van de kerk tijdens het onderzoek was onvergeeflijk. Slachtoffers horen niet op deze manier behandeld te worden.*

La procédure de la transaction donne aux victimes le sentiment que leurs souffrances, ou ce qui leur est arrivé, n'est pas suffisamment pris en compte. L'une des victimes décrit ce sentiment comme suit: *“Dat er gepast werd gereageerd durf ik ernstig te betwijfelen. Zo was het voor mij erg pijnlijk, dat bij de feiten (van nochtans DRIE daders) geen halve minuut werd stilgestaan. Over mijn “Beschrijving van de feiten & hun gevolgen”, nochtans een erg ingrijpend en met veel moeite opgesteld document, werd met geen woord gesproken. Ik had het gevoel dat de feiten en vooral de gevolgen er niet echt toe deden...”*

#### 4.5 La recherche d'autres victimes

*Au contact des autres j'ai compris nos histoires qui se faisaient écho. J'ai été légitimée dans la mienne.*

Il importe, pour la reconnaissance, de pouvoir s'identifier à d'autres. Les contacts avec d'autres victimes ont lieu dans différents contextes, par exemple au sein de groupes qui ont des activités communes, de groupes de parole, de groupes qui offrent un soutien juridique et thérapeutique, de groupes de pression, etc. Plusieurs victimes ont trouvé une grande reconnaissance et de nombreuses possibilités de guérison au contact d'autres personnes ayant vécu des événements similaires. Ces contacts les protègent contre la solitude qu'elles ressentent, contre l'incompréhension à laquelle elles se heurtent, contre le sentiment d'être les seules concernées et d'être réduites au statut de victimes d'abus, etc. Par ailleurs, ces contacts leur permettent d'échanger à propos de leurs expériences et de leurs conséquences, et de trouver des moyens de gérer le passé en se tournant vers le présent et l'avenir. Les victimes estiment que les contacts avec d'autres victimes sont précieux. La plupart d'entre elles se sentent profondément soutenues et comprises lors des contacts avec d'autres victimes, et indiquent que ces rencontres les aident à se reconstruire: *“Deze zelfhulpgroepen koester ik in mijn hart. Een half woord, een bepaalde kleine houding, juist geen woorden. Ik kan daar zijn wie ik echt ben, zonder oordeel of veroordeling. In die groep zitten allemaal normale mensen. Toch is er iets dat ons bindt.”*

Pour plusieurs personnes, il s'agit d'une manière de transformer une partie de leur fardeau en force. Ces personnes entendent transformer positivement leurs expériences passées et créent elles-mêmes des associations de victimes.

#### 4.6 Reconnaissance par la société

La société doit prendre plusieurs mesures pour permettre la reconnaissance et la guérison des victimes. Par exemple, certaines victimes estiment que la société a aussi sa part de responsabilité sur la voie de leur reconnaissance et de leur guérison. Une femme a déclaré à ce sujet: *“Ik voel me hier in de steek gelaten door de kerk en de maatschappij. Hoewel het mijn eigen verantwoordelijkheid is om te genezen van dit trauma, ben ik in de steek gelaten en kan ik dit niet alleen aan.”*. Selon certaines victimes, certaines communes ou paroisses, par exemple, rendent hommage à des abuseurs (présumés) pour le rôle important qu'ils ont joué dans la communauté locale ou à l'école. Ces hommages accentuent les souffrances des victimes. Un homme a déclaré à ce sujet: *“De manier waarop de school (niet) is omgegaan met mijn ervaringen heeft dit al traumatische verhaal een extra negatieve dimensie gegeven en het is bijzonder ironisch/kwetsend om op de website van de school iets over hen te moeten lezen.”*. Dans leurs témoignages, plusieurs victimes demandent dès lors que la société soit attentive à cette question et qu'elle réfléchisse aux conséquences de ces hommages et à l'absence de reconnaissance pour les victimes des abus commis par la personne visée.

Plusieurs victimes déclarent que c'est toute la société qui devrait, en quelque sorte, être soignée pour pouvoir avancer, pour tirer des leçons du passé et pour mieux faire ensemble. De nombreuses victimes expriment l'espoir que la société les accompagnera pour construire un récit positif, pour mieux faire, pour reconnaître la souffrance des victimes et pour agir contre l'injustice. Une dame l'a exprimé comme suit:

*Het is tijd nu om positieve verhalen rond deze problematiek te kunnen brengen. Verhalen waar de hulp wel op tijd kwam en waar de lotgenoot niet langer slachtoffer is, maar een overlever die zijn trauma overwon en die er terug staat als persoon in het leven. Onze hele maatschappij zal hier wel bij varen.*

Le monde politique a également un rôle à jouer dans cette reconnaissance par la société. Plusieurs victimes sont reconnaissantes que des commissions parlementaires s'intéressent à l'ensemble de la problématique des violences et des abus. Cela en souligne l'importance. Les (ré)actions politiques peuvent mettre du baume au cœur, mais elles sont aussi jugées nécessaires pour que les choses changent.

*Je pense que les victimes méritent votre intérêt, il faut que la société attrape les mains tendues aujourd'hui. Des changements rapides et réels doivent aider les plus faibles.*

*Toen ik jullie oproep naar getuigenissen las, was ik aangenaam verrast. De noodzaak voor een betere hulpverlening en meer kennis en bewustwording omtrent seksueel geweld is groot, heel groot.*

## 5. COMMENT ALLER DE L'AVANT?

---

Plusieurs recommandations et préoccupations sont exprimées au travers des témoignages. C'était également le souhait explicite des commissions de pouvoir les intégrer au rapport. Les recommandations reprises ci-dessous ont été formulées par les témoins eux-mêmes. Elles mettent l'accent sur le manque d'encadrement au moment des faits et même aujourd'hui encore et évoquent les points qui pourraient être améliorés. Cette liste de recommandations s'efforce d'être aussi exhaustive que possible, sans établir de classement ni de jugement de valeur.

### MAISON OUVERTE

Beaucoup de témoins ont évoqué une maison ouverte, c'est-à-dire un endroit où l'on pourrait se rendre pour obtenir de l'aide, des avis juridiques et des informations, échanger avec des compagnons d'infortune, rencontrer des personnes de soutien et se sentir en sécurité. Pour plusieurs témoins, il s'agirait également d'un lieu où il serait possible de passer la nuit. Autrement dit, un lieu sûr où un accueil chaleureux serait organisé. Un endroit où l'on pourrait faire un travail d'éducation et de sensibilisation et où différentes organisations travailleraient de concert, ce qui permettrait de limiter le nombre d'interlocuteurs auxquels les victimes doivent confier leur histoire et le nombre d'instances vers lesquelles elles doivent être redirigées.

Un lieu où les personnes auraient la possibilité de s'exprimer, d'être entendues et crues. Un lieu où l'on travaillerait dans l'intérêt des victimes de manière claire et prévisible, en leur accordant une attention particulière et en leur redonnant le contrôle.

### DES SOINS ADAPTÉS À VIE

L'importance de bénéficier de soins adaptés, à vie, est régulièrement soulignée. De tels soins sont même décrits comme essentiels pour (sur)vivre. Mais, comme l'indique ce témoignage, il y a des lacunes en la matière: *“Les choses changent depuis #MeToo. On en parle. On commence à être dirigés vers des structures aidantes mais elles restent très rares et les aidants ne sont pas toujours bien formés. Ceux qui le sont – les traumatologues pratiquant l'EMDR – ont trop rarement de la place.”*

Il est souvent souligné que les séances remboursées accessibles aux victimes sont insuffisantes. Les déclarations suivantes vont dans ce sens: *“Op dit moment is er tegemoetkoming voor psychologische hulp, 8 afspraken per jaar worden terugbetaald. Wat op zich heel weinig is, maar het is een mooie start.”*

*“Daarnaast vind ik slachtofferzorg nog steeds veel te duur. Mijn therapeute kost 85€ per sessie, ik heb via de mutualiteit eenmalig voor 24 beurten 10€ terugbetaald gekregen.”* Compte tenu de la diversité des séquelles des abus, il importe que les victimes puissent opérer un choix parmi un large éventail de soins et de services d'aide psychologique, physique, juridique et financière.

Il est également nécessaire qu'elles puissent s'orienter dans ce qui peut s'apparenter à un labyrinthe. Par conséquent, le souhait de pouvoir compter sur un *buddy*, c'est-à-dire une personne de confiance, est régulièrement exprimé. Ce *buddy* peut alors agir comme un véritable point de contact, qui accomplit les démarches nécessaires de concert avec la victime, ou à sa place si elle n'en est pas capable, et qui peut aussi la coacher et l'assister. Il fait preuve de compréhension et de compassion envers la victime et prend sa défense. Il peut être pour elle un véritable repère et lui faire sentir qu'elle n'est pas seule. En rapport avec ce qui précède, il convient de souligner l'importance de soins

proactifs, par lesquels les victimes se voient offrir de l'aide spontanément sans devoir chercher elles-mêmes à qui s'adresser ou, comme le souligne cette femme: *“Zoek naar de slachtoffers, want niet iedereen heeft de kracht om te schreeuwen om hulp.”*

Certaines demandes spécifiques sont par ailleurs formulées, comme celle de prévoir pour les personnes handicapées une aide spécialisée, qui fait souvent défaut aujourd'hui (tant en ce qui concerne l'assistance psychologique que l'aide aux victimes proprement dite). De plus, pour les personnes handicapées, les listes d'attente avant de pouvoir obtenir une aide se révèlent particulièrement longues.

Les auteurs doivent également bénéficier de soins et d'un accompagnement. En particulier les personnes qui ont commis certains faits après en avoir été victimes elles-mêmes... De manière générale, un encadrement et un suivi adéquat doivent être prodigués aux auteurs afin de prévenir la récurrence.

Enfin, l'entourage, qui partage souvent la souffrance des victimes, doit également pouvoir bénéficier de soins. Souvent, ces personnes ne sont pas entendues ou ne sont pas impliquées. Ou elles ne savent pas comment réagir face aux révélations ni comment les accueillir. Des soins adaptés et abordables financièrement devraient également pouvoir leur être proposés.

#### **FAIRE CONNAÎTRE L'OFFRE EXISTANTE**

Il existe déjà de nombreuses initiatives à l'heure actuelle, mais elles ne sont pas connues. Il faut que cela change: *“Meer info verspreiden wat te doen en waar je terecht kunt via verschillende kanalen online, nieuws, radio, politie, therapeuten, ziekenhuizen, dokters ect.”*

Plusieurs témoignages évoquent la nécessité de veiller à ce que les initiatives de pair aidance de qualité et les Centres de prise en charge des violences sexuelles soient mieux connus et à ce que leur mandat soit étendu aux abus du passé: *“Or, il est prouvé qu'une victime parle beaucoup plus tard et le délai de l'accueil au CPVS<sup>4</sup> est court et donc peu adapté à la majorité des très nombreuses victimes de violences sexuelles.”*

#### **MOYENS**

Souvent, la demande d'une assistance à vie va de pair avec une demande de moyens supplémentaires de manière à pouvoir organiser gratuitement sur mesure une assistance rapide, à long terme et abordable. Si des soins sont nécessaires à vie, ils doivent être abordables:

*Ik vind het onrechtvaardig en onwezenlijk dat er zo weinig aandacht en geld gaat naar mensen met een geestelijk probleem. Deze mensen worden door het beleid in de steek gelaten.*

*Maak therapie 'echt' betaalbaar zodat we tussen de therapie door ook kunnen leven en niet overleven.*

4 Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS) ou Zorgcentra na Seksueel Geweld (ZSG)

Une solution qui a été proposée est d'accorder un budget de soins aux personnes abusées de manière à ce qu'elles puissent payer elles-mêmes l'aide dont elles ont besoin.

La nécessité de prévoir une indemnité équitable et réaliste est également soulignée. Si elles bénéficiaient d'une telle indemnité, les victimes ne devraient pas financer elles-mêmes toutes sortes de coûts liés à l'assistance, aux thérapies et aux procédures judiciaires. Une indemnité équitable doit également suppléer à la perte d'opportunités professionnelles faute de formation et d'emploi ainsi qu'au grave préjudice émotionnel et relationnel que les victimes ont subi. Différentes personnes estiment que ces coûts devraient en partie être supportés par les institutions et les organisations, l'Église et les autorités publiques. L'idée d'un fonds d'indemnisation dédié à l'ensemble des victimes d'abus en dehors d'une institution ou d'une instance a également été évoquée à plusieurs reprises.

Il est en outre demandé de prévoir plus de personnel et de moyens afin d'étendre des initiatives existantes de manière à ce que leurs effectifs soient suffisants, à résorber les listes d'attente et à pouvoir accorder une aide de qualité. L'importance que revêt ce point ressort du témoignage de ces femmes:

*Un jour, après beaucoup de souffrance, de déni et d'années écoulées, j'ai eu le courage d'appeler SOS Inceste. C'était un acte symbolique très fort. Je tremblais, j'avais peur de parler, de dire les mots interdits... La sonnerie a continué à retentir, jamais personne n'a répondu à mon appel... J'ai réitéré cet appel tous les jours durant trois semaines. Personne n'a jamais répondu à ma détresse. Trouvez-vous cela audible? Acceptable? SOS Inceste bénéficie d'un subside ridicule, la présidente gère à elle seule toutes les activités de cette structure. Quand elle accompagne une victime au tribunal, la sonnerie retentit dans le vide... Quand elle accompagne une victime pour porter plainte, la sonnerie retentit dans le vide... Quand elle vient participer à cette commission, la sonnerie retentit dans le vide. Aidez les asbl à s'occuper de nous.*

*Op vandaag bestaan de Vertrouwenscentra Kindermishandeling, 1712, Awel en vele andere initiatieven waar mensen terecht kunnen. Heel mooie, waardevolle organisaties die heel hard nodig zijn. Ik vind het dan ook heel moeilijk te begrijpen dat zij niet genoeg budget ter beschikking krijgen om voldoende mensen te staffen om aan de grote vraag te voldoen. Ik hoor regelmatig verhalen van mensen (slachtoffers, lotgenoten) die komen aankloppen en om hulp vragen, maar die of op een maandenlange wachtlijst terechtkomen, of zelfs helemaal niet kunnen geholpen worden.*

## FORMATION

Les personnes interrogées ont souligné le besoin de formations, par exemple pour pouvoir mieux comprendre le traumatisme et les mécanismes sous-jacents, comme l'indique cette femme:

*Parce que le traumatisme, s'il varie dans ses formes, est dans le fond pareil pour chacun-e. C'est ça qu'il faut expliquer. Les mécanismes.*

Par ailleurs, un renforcement des formations des assistants sociaux et des professionnels a régulièrement été demandé:

*Aucun n'était formé à la prise en charge des victimes de violences sexuelles. Et plus généralement en thérapie on ne m'a jamais demandé si j'avais subi des violences.*

*Als we het hebben over de hulpverlening, wil ik ook aankaarten dat de kennis en inzichten rond seksueel geweld en kindermishandeling in het algemeen, veel beter kan bij tal van hulpverleners.*

Il convient d'organiser des formations pluridisciplinaires pour les pharmaciens, les médecins, les psychologues, le personnel enseignant, les kinésithérapeutes et le personnel des mutualités, pour que chacun puisse intervenir à son niveau en tenant compte du traumatisme subi par la victime et afin de remédier à la timidité à agir des professionnels. En ce qui concerne le fond, il est proposé de consacrer de l'attention aux points suivants:

- les conséquences et les dynamiques des statuts de victime et d'auteur;
- la connaissance des possibilités d'orientation afin que les victimes puissent recevoir de l'aide à l'endroit le plus adapté à leur situation;
- les signaux émis et principalement les signaux fréquents comme les problèmes de comportement, les problèmes d'alimentation, les changements de comportement ou les troubles de l'humeur, etc.

Il convient également de former et d'informer les enfants et les jeunes. Ceux-ci doivent recevoir des informations sur mesure, dès le plus jeune âge. Il importe en outre de dispenser des formations dans différents contextes, par exemple à l'école, dans les mouvements de jeunesse, dans le sport, etc. Comme l'indique une des personnes interrogées: *“Daarom,... blijf er over spreken, blijf ze informeren! Geef kinderen taal die ze kennen en LUISTER!”*

## **POLICE ET JUSTICE**

Bien que plusieurs personnes fassent la démarche de se tourner vers la police et la justice, cette expérience n'est souvent pas perçue comme positive. Par ailleurs, plusieurs victimes ne franchissent pas – ou n'osent pas franchir – le pas. L'une des recommandations les plus récurrentes est de rendre le fonctionnement de la justice et de la police plus favorable aux victimes et de le centrer davantage sur celles-ci. À cette fin, il est suggéré de mettre en place des tribunaux spécialisés.

À cet égard, il y aurait lieu de simplifier le dépôt de plainte et de le rendre plus accessible en prévoyant plusieurs mesures, telles que la présence d'un expert de vécu ou d'un professionnel formé dans l'accompagnement des victimes. Pour les victimes, il importe également de garantir que ces derniers aient la formation et l'expérience nécessaires pour appréhender cette thématique. En ce qui concerne la formation, il est demandé d'accorder une attention particulière à la victimisation secondaire, d'éviter d'obliger la victime à répéter son récit et de se méfier des facteurs susceptibles de réactiver le traumatisme (p. ex. une présence masculine ou féminine, un espace fermé, etc.). Il est également demandé de réserver un accueil bienveillant et humain aux victimes. L'obligation de prendre rendez-vous pour garantir aux victimes qu'elles seront redirigées vers les acteurs adéquats peut avoir un effet dissuasif sur les unes mais peut, au contraire, représenter une plus-value pour les autres.

D'autres éléments influencent le dépôt d'une plainte: le problème de la prescription, le dépôt éventuel de plaintes pour calomnie ou pour diffamation et la complexité de la charge de la preuve, surtout pour des faits très anciens ou des dossiers relatifs à des enfants ou à des adolescents. Il est demandé d'y réfléchir et de considérer ces questions au regard des connaissances acquises au sujet du statut de victime, en tenant compte, par exemple, de la possibilité de refoulement ou du temps parfois très long dont peuvent avoir besoin les victimes avant de pouvoir témoigner. Plusieurs personnes réclament la possibilité de déposer une plainte anonymement.

En ce qui concerne en particulier les enfants et les jeunes, les éléments suivants sont abordés: le droit de parole anticipé pour les enfants, le droit de décision des enfants en matière de lieu de résidence, l'audition audiovisuelle et la réalisation d'enquêtes approfondies en cas de soupçons, le choix par l'enfant lui-même d'une personne de confiance qui l'accompagne dans la démarche jusqu'à ce qu'il décide d'en changer, la désignation d'un avocat spécialisé en matière de jeunesse, qui se fait porte-parole de l'enfant et se penche sur la façon dont celui-ci peut présenter ses preuves.

Une autre demande vise à porter une attention particulière à la communication adoptée par la police et la justice envers les victimes d'abus. En effet, il convient de tenir compte de la sensibilité aux traumatismes et de veiller à ce que les victimes soient suffisamment redirigées vers les services de soins appropriés. Selon certaines victimes, une collaboration adéquate entre le secteur des soins et la police pourrait être opportune et améliorer la circulation des informations.

Enfin, il importe d'avoir un aperçu correct et réaliste de ce qui peut être attendu, de clarifier la procédure et les répercussions éventuelles, et d'impliquer les victimes: *“Laat slachtoffers weten dat ze spreekrecht hebben. Praat over wat er gebeurt als ze de moed en kracht vinden om te spreken.”* À cet égard, il est également demandé de garantir, tant aux auteurs qu'aux victimes, un suivi adéquat après la prononciation des peines.

## LES MÉDIAS

Certaines informations, la manière dont elles sont communiquées, les émissions qui sont diffusées, les articles et les interviews qui sont publiés peuvent amener les victimes à revivre intensément le passé, non sans conséquences sur le plan émotionnel. Plusieurs personnes ont souligné la difficulté d'être confrontées à une émission ou à un article dans les médias, qui leur rappellent des expériences traumatisantes du passé. Ces personnes ont demandé de renforcer la sensibilisation à cet égard.

D'autre part, l'attention des médias peut également être utile dans la perspective de la reconnaissance (dans tous les sens du terme). Les informations diffusées peuvent aider à surmonter les sentiments de culpabilité, de honte et d'isolement. Certaines personnes interrogées considèrent les médias comme un canal important pour obtenir des informations, par exemple sur les instances auxquelles les victimes peuvent s'adresser, pour faire de la psychoéducation, pour comprendre comment les auteurs sont traités, etc. En outre, les médias peuvent être utilisés à des fins de communication et pour diffuser des campagnes de sensibilisation.

## L'ÉGLISE

Les points de contact de l'Église ne sont pas toujours suffisamment connus, tout comme d'autres initiatives. En outre, les victimes ne sont pas toujours satisfaites des suites réservées à leur signalement. Elles s'interrogent souvent sur la position que prend l'Église. D'une manière générale, elles demandent un point de contact professionnel, indépendant de la justice et de l'Église. Pour un grand nombre de personnes, la reconnaissance et la réparation par l'Église restent très importantes. Il est par ailleurs demandé à l'Église de fournir des explications claires et transparentes, notamment à propos des suites réservées aux dossiers. Il conviendra probablement qu'elle coopère avec la justice à cette fin. Un homme indique ce qui suit à ce propos:

*De plus et de manière tout à fait générale, mon souhait est que l'Église catholique puisse enfin décider de transmettre à la justice l'ensemble des dossiers d'abus sexuels de clercs dont elle dispose.*

## LA SOCIÉTÉ

Les personnes entendues ont demandé de renforcer la sensibilisation de la société afin de lutter en permanence contre les abus et la maltraitance et que ces faits bénéficient d'une attention suffisante. La société doit s'organiser pour agir, mais aussi pour aider à chercher des solutions et offrir une oreille bienveillante à ceux qui souffrent, comme l'indiquent ces personnes:

*Samenleving, doe het zelfonderzoek en wees "eerlijk beschaamd" als u in de fout bent gegaan. Beloof uzelf en uw eventuele kinderen en kleinkinderen dat u voortaan wel zult reageren als u verdachte zaken ziet, of foute opmerkingen of grappen hoort.*

*Het zou niet moeten gaan over de straf van de dader, maar over wat heeft het slachtoffer nodig om terug veiligheid en vertrouwen te mogen voelen en ervaren. Maar ook, wat kunnen wij als maatschappij daarin doen?*

La demande de reconnaissance (être vu et entendu) par la société a par ailleurs souvent été évoquée.

## ÉTAT DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

À plusieurs reprises, l'absence d'études scientifiques et de statistiques sur les faits d'abus et de violence, sur leurs conséquences à long terme, etc. a été dénoncée. Il a dès lors été demandé d'approfondir la recherche en la matière. Des appels ont également été lancés pour créer une organisation faïtière composée d'experts qui peuvent notamment se pencher sur cette thématique, mais aussi développer des formations théoriques et pratiques.

## MÉCANISMES DE CONTRÔLE

Enfin, les entretiens mettent en avant la nécessité ou la demande de mécanismes de contrôle. Différents aspects entrent en ligne de compte, tels que des conditions de recrutement plus strictes et la supervision et le contrôle de fonctions où des adultes sont en contact avec des enfants. De même, s'il apparaît que des personnes ont eu des

antécédents, qu'elles ont commis ou commettent des actes suspects, etc., les victimes demandent d'intervenir et de ne plus les autoriser à travailler en contact avec des enfants, des jeunes ni d'autres personnes vulnérables. En outre, il est demandé de mettre en place une inspection, de prévoir la possibilité de signaler les problèmes et d'assurer un suivi indépendant et correct des plaintes par les magistrats, la police, les organisations, les instances, les avocats, etc., principalement lorsque les auteurs occupent une certaine position d'autorité.

Enfin, il est demandé de contrôler et d'instaurer des critères de qualité pour les travailleurs sociaux et les structures d'entraide. Il ressort de différents témoignages que certains travailleurs sociaux ou autres se prétendent thérapeutes, alors qu'ils ne possèdent pas suffisamment de compétences pour exercer leur fonction. Il convient également de redoubler d'efforts pour combattre la timidité à agir et l'inaction des institutions, des structures et des organisations.